

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Le curé d'Ars
Le « Gog » de Giovanni Papini
L'enfer est pavé de bonnes intentions
Lettre de direction
Ecrivains de combat et écrivains de salon
Cuba ou l'envers du décor
Où en est l'Amérique humido-sèche

S. Gr. Mgr Grente
Paul Halflants
Alexandre Masseron
Omer Englebert
Jean Maxence
Philippe de Zara
Vicomte Ch. du Bus de Warnaffe

es idées et les faits : Chronique des idées : « L'Eglise catholique et le Droit commun », par A. Roul, Mgr J. Schyrgens. — France

La Semaine

A tout ce qui déjà les divise, les Belges vont-ils ajouter, en ce moment, une querelle religieuse à propos de l'incinération? « Le pays a besoin d'union, de tolérance, de concorde », écrivait, l'undi dernier, M. Devèze en tête d'un article sur *La Lettre* (du Cardinal) dans *l'Indépendance*, ce qui n'empêcha pas le ministre d'Etat libéral de conclure à « l'urgente nécessité » de voter la loi autorisant la crémation!

Nous faisons remarquer ici-même, il y a huit jours, combien facilement tout le monde se croit idoine à trancher de haut les problèmes théologiques les plus délicats. (1) Que dirait l'éminent vocat qu'est M. Devèze, si « l'homme de la rue », qu'il interroge si volontiers, traitait le Droit avec la même légèreté dont lui, triste, ne craint pas de faire preuve, en matière religieuse. M. Devèze, qui fit ses études dans un collège catholique, ne paraît pas avoir retenu grand chose de son catéchisme.

« La doctrine religieuse interdit-elle vraiment à un croyant de recourir à la crémation? — demande-t-il. Beaucoup de catholiques, et non des moindres, le contestent. » Nous avons appelé les dispositions, fort nettes du droit canon. Défense formelle aux catholiques de se faire incinérer. Quel dommage que M. Devèze ne cite pas ses « auteurs »...

« Ils disent — ajoute-t-il, — qu'il s'agit ici non point de dogme, mais de liturgie!... » Mais non, Monsieur le Ministre, il s'agit de discipline ecclésiastique, donc de morale, et non de liturgie, qui régle la prière de l'Eglise.

« Ils font observer que, sur les champs de bataille, on a dû, par mesure d'hygiène « crémér » bien des cadavres, sans qu'il leur soit possible d'imaginer qu'il en puisse résulter une atteinte à l'orthodoxie. » Comme on aimerait connaître les informateurs de M. Devèze, car ils se révèlent d'une ignorance inexcusable.

(1) P. S. — Dans le *Peuple* d'hier, jeudi, M. Dewinne s'obstine à parler de choses qu'il ignore. « Ce n'est pas seulement l'autorité ecclésiastique qui est en déclin, c'est l'idée catholique elle-même. » Nous avons montré, il y a huit jours, combien la première de ses affirmations était fautive. Si la seconde est vraie pour beaucoup de pays, elle ne l'est heureusement pas pour le nôtre.

Dans les campagnes, écrit M. Dewinne, les masses sont restées catholiques, mais de surface seulement. La religion que l'on y pratique est de qualité médiocre, très différente de celle que l'on enseigne à l'Université de Louvain. Elle est faite de formules, de rites et de prières dont les fidèles n'essayaient même pas de comprendre le sens. On y invoque surtout la Vierge et les saints dont on escompte des faveurs, qui n'ont rien de céleste le plus souvent : la pluie en cas de sécheresse, une bonne récolte, la guérison d'une tache malade. L'homme qui vient de commettre un crime ne se croit pas dispensé d'assister aux offices et, dans une récente affaire de Cour d'assises, on a vu un assassin être arrêté à la sortie de la resse. Chacun se fait une religion selon ses besoins et sa mentalité. Les saints du Paradis continuent simplement la tradition des dieux de la mythologie.

« L'idée religieuse ne suffit plus à maintenir le faisceau des forces catholiques », ajoute M. Dewinne, commentant deux articles-réquisitoires de M. Daniel Ryelandt (dans la *Libre Belgique*) contre le parti catholique.

Où, l'idée catholique est en recul, continue M. Dewinne. Elle (l'Eglise) ne sait plus s'adapter aux besoins nouveaux. Cependant le monde continue à marcher et se passe de plus en plus d'elle.

La nécessité urgente et absolue, le bien commun, peuvent demander et exiger que soient brûlés des cadavres qu'il n'est pas possible d'inhumer. C'est l'évidence même, et ce n'est pas là déroger à la loi. Quand une mesure disciplinaire n'est pas applicable sans graves inconvénients, elle n'oblige plus. On est quelque peu confus d'avoir à rappeler des notions aussi simples. La discipline vise les cas normaux et usuels.

D'autre part, des infractions disciplinaires ne portent pas atteinte à l'orthodoxie. Manger de la viande le vendredi, sans raison excusante, ne fait pas d'un catholique un hérétique ou un schismatique, mais un pécheur... orthodoxe!...

« Ils n'ignorent point — continue M. Devèze, en parlant de nombreux catholiques et non des moindres!... — qu'en de nombreux pays, la crémation est permise et organisée, sans que l'Eglise ait cru devoir frapper de ses foudres pareille attitude du législateur... »

Que peut bien vouloir dire « frapper de ses foudres pareille attitude du législateur »? Malgré les prescriptions ecclésiastiques, des pays chrétiens ont admis la crémation, comme ils ont d'ailleurs admis d'autres infractions à la loi catholique : le divorce par exemple. L'Eglise n'en continue pas moins à interdire formellement à ses fidèles de se faire incinérer et elle réprovoie les lois civiles qui autorisent la crémation.

* * *

Mais avant que pareille loi soit introduite, l'Eglise la combat et tâche de l'empêcher. Pourquoi? Parce que, pour être fidèle à sa mission, elle doit faire l'impossible pour sauvegarder, non seulement la foi de ses fidèles, mais aussi les traditions chrétiennes héritées des siècles de foi. L'Europe, « faite » par la Foi, comme dit Belloc, se déchristianise. Le nombre des croyants ne cesse de diminuer. Toutefois, l'atmosphère est restée chrétienne en bonne partie et cette tradition chrétienne ne s'atténue et ne se perd que très lentement. L'inhumation des morts, le respect des corps sanctifiés par les sacrements, l'admirable liturgie des défunts, avec son magnifique symbolisme, tout cela, toutes ces traditions séculaires ont informé notre âme nationale et ont conservé même

Elle porte en elle un germe de décadence parce que, de par sa faute, elle n'a pas su se plier aux lois de l'évolution auxquelles elle est soumise comme toutes les autres institutions humaines.

Où, le monde se passe de plus en plus de l'Eglise. Peut-être celle-ci n'a-t-elle pas su suffisamment s'adapter aux besoins nouveaux. On peut être excellent croyant et le penser. De très bonne foi et en croyant promouvoir les intérêts de Dieu, ceux qui dirigent l'Eglise ont pu et peuvent se tromper. Mais ces erreurs — si erreurs il y a — laissent tout entière la responsabilité, la culpabilité, de ceux qui n'ont cessé de combattre la vérité catholique. Et une chose est certaine, c'est que, si le monde persiste et s'obstine à se détourner d'elle, le monde périra dans le désordre et dans le chaos. L'Eglise porte en elle le germe divin d'un incessant renouvellement, c'est le monde contemporain qui est en pleine décadence et qui court aux abîmes. L'Eglise ne sauvera peut-être pas ce monde-là, mais il reste qu'Elle seule est capable de le sauver...

pour 1929, à plus de 59 milliards prélevés par le prolétariat sur l'Etat.

La propriété bien distribuée est une des conditions essentielles de la vie normale en société. D'avoir méconnu cette vérité capitale, et d'avoir laissé se concentrer la propriété entre les mains de quelques-uns, a conduit l'Angleterre à la mort de son agriculture, à l'hypertrophie industrielle, à l'esclavage des masses et à la décadence...

* * *

Parmi les nombreuses chroniques littéraires qui nous parviennent régulièrement, il en est deux que nous mettons hors pair : la chronique de quinzaine de M. André Bellessort dans le *Journal des Débats*, la chronique hebdomadaire de M. Gonzague Truc, dans *Comœdia*.

C'est de M. Gonzague Truc que nous voulons parler aujourd'hui. Son cas est étrange, extraordinaire même. Thomiste et incroyant, chose qui nous a toujours semblé logiquement possible mais psychologiquement invraisemblable. Si la philosophie thomiste est un système distinct et même séparable de tout donné révélé, en fait la psychologie personnelle de Saint-Thomas se résume tout entière dans le Verbe Incarné. Le Docteur Angélique est avant tout disciple du Christ Jésus. Or M. Gonzague Truc est thomiste en philosophie mais sans croire à la divinité du Christ et de son Eglise. Certes, le thomisme est la philosophie du sens commun, la systématisation du fonctionnement normal de l'intelligence humaine, « un raffinement sur des choses connues » suivant une boutade, et tout le monde qui ne « philosophie » pas est pratiquement thomiste, mais quand l'intelligence se met à philosopher, à quelles aberrations plus folles les unes que les autres n'aboutit-elle pas ! Même les philosophes catholiques, qui ont pourtant le... garde-fou de la révélation, ont erré de mille manières. Il se rencontre donc un philosophe de profession qui a découvert la vérité naturelle, quel prodige...

* * *

M. Truc n'est pas tendre pour « l'indignité du monde moderne », « plus bête qu'aucun des temps qui l'ont précédé ». Il veut bien lui accorder un certain génie mécanique et quelque adoucissement des mœurs assez douteux et sans doute provisoire, mais il estime qu'il a perdu la tête. Et ce n'est pas nous qui le contredirions...

Dans sa dernière chronique littéraire M. Gonzague Truc analyse longuement la remarquable étude de Jacques Maritain « Religion et culture », parue ici même, et qui vient d'être éditée en brochure.

Nous sommes bien en plein dans la folie de nos jours écrit M. Truc. Cette vieille distinction qui permettait de définir l'homme, non plus comme les espèces animales, par un trait physiologique mais par un caractère moral a été oubliée. La pensée des derniers temps assimile l'humanité à une République d'abeilles et ne veut d'autre miel que celui qu'on peut consommer sur place. Toutes nos possibilités, nous pouvons les déployer ici-bas, où elles se bornent, par une sage industrie, et il n'y a rien à espérer de la mort qui ne s'ouvre que sur du néant : ainsi parle Karl Marx ; le fonds de notre être moral tient en des émotions confuses, extrêmement fortes et dérivées de l'organisme : ainsi parle Freud. Il n'y a de place enfin que pour l'homme dans l'homme et c'est joliment à lui d'imaginer, hors de son atteinte, une illusoire patrie.

M. Jacques Maritain, croyant, a naturellement vite infirmé de tels principes par sa foi. A ce monde qui n'est même plus païen, mais à peu près animal, il oppose un monde créé par un Dieu, déchu, racheté par le Christ, instruit par l'Eglise du Christ. Il affirme une « primauté du spirituel », et il laisse à ce spirituel un caractère confessionnel. C'est là une position où il devra lui-même accorder que tout le monde ne puisse le suivre. Mais les résultats, la vraisemblance, la raison sont pour lui ou du moins attestent qu'il n'y a ni salut spirituel, ni salut temporel hors des voies où il s'avance. Il y a en, il y a une civilisation chrétienne, imparfaite, certes, dans ce qu'elle avait de proprement humain et qui, toutefois, a fait ses preuves et mené, peut-être, l'individu comme la société, le plus loin où ils aient pu aller jusqu'ici. Sa dogmatique, d'autre part, sa théologie, sa mystique et sa morale donnent à l'intelligence des satisfactions que cette intelligence ne reçoit pas d'ailleurs et apportent le remède le plus efficace au trouble de la nature humaine également incapable de s'échapper d'elle-même et de se résigner, à n'en point sortir. M. Maritain aura donc beau jeu, si nous lui refusons notre créance, à nous demander si nous avons mieux.

Ah ! catholiques, nous ne méditons pas assez sur le bienfait de la certitude ! Quelle émotion en entendant M. Truc nous confesser

que le catholicisme donne à l'intelligence des satisfactions que cette intelligence ne reçoit pas d'ailleurs... Et quel doit être le tourment d'un esprit apercevant tout ce que M. Truc vient de nous dire mais restant incapable, pourtant, de « croire » à cette vérité catholique...

* * *

Analysant, dans la même chronique, l'ouvrage d'un autre philosophe — M. Pauphilet — M. Truc écrit :

La pensée humaine, au contraire, a besoin d'un donné sur quoi s'exercer : c'est pourquoi elle ne peut constituer une fin en soi et se doit considérer surtout comme moyen.

Aussi toute philosophie qui s'y borne se condamne, si ingénieuse que soit le philosophe, à la stérilité. C'est le vice où risquent de tomber M. Paul Valéry et M. Pauphilet. Ils admirent dans l'intelligence la mécanique propre à reconstruire le monde et ils s'amuse à cette reconstruction. Tout se mire au miroir de l'esprit, l'esprit prend toute forme et il est curieux, certes, d'examiner comment il enregistre ou produit les réalités dont il se nourrit. Mais à quoi tend cette papillotante fantasmagorie ? Et, s'il est plaisant de voir marcher une machine, ne prendra-t-on pas garde à ce qui en sort ?

Aussi entre ces deux attitudes pencherions-nous vers la moins communément acceptable, vers celle de M. Maritain. Il semble que les jeux de M. Pauphilet, soient de nature à retenir et à charmer tout le monde : ce ne sont que des jeux. Une culture catholique, même si nous n'acceptons pas le catholicisme, nous présente un système de vie complet, sérieux, où l'esprit reste à sa place et reçoit au besoin d'une doctrine, où il se refuse, des directives et des nourritures propres à lui donner une force et des satisfactions qu'il ne saurait espérer du seul spectacle de son acrobatie.

Mais pour un esprit assez indépendant et assez pénétrant — assez équilibré aussi pour, en restant incroyant, découvrir de la sorte l'immense bienfait intellectuel du catholicisme — que de pauvres intelligences qui sombrent dans les plus lamentables folies !

Pratiquement, et les très rares exceptions confirmer la règle, la bienfaisance du catholicisme n'est aperçue et proclamée que par les croyants. Et pour que la source de cette bienfaisance ne tarisse pas il faut que l'Eglise vive, qu'elle regagne, si possible, les positions perdues, qu'elle rechristianise l'Europe, faute de quoi la barbarie l'emportera et l'intelligence humaine sombrera dans la folie.

* * *

Notre Ministre des Affaires étrangères a, dans un grand discours à la Chambre, parlé de la situation internationale de la Belgique.

Ce n'est pas à la Belgique, a-t-il dit, à un petit pays, qu'il appartient de donner l'exemple du désarmement. Au surplus, depuis la guerre, elle a procédé à d'importantes réductions de ses effectifs et de ses dépenses militaires.

Le désarmement unilatéral, pour les petits pays surtout, serait une fatale imprudence. (*Très bien ! très bien !*) Ce ne sont pas les armements de la Belgique qui pourraient menacer la paix du monde. Un petit pays désarmé au milieu de grandes nations armées serait un jonet et une proie.

D'autre part, la situation internationale, bien que dans ces derniers temps elle se soit améliorée, ne nous permet pas l'insouciance et l'impassibilité.

Il y a quelques mois, on entendait retentir des cris belliqueux, des appels à la force.

De récentes déclarations des représentants des grandes puissances à Genève ont affirmé leur volonté de paix. Mais les passions nationalistes ont des réveils subits. Et l'on assiste parfois, dans la politique, comme dans la nature, à de brusques intempéries. Il faut tout espérer, mais il faut tout prévoir.

C'est pourquoi le devoir d'un pays, préoccupé de son avenir, est d'aviser aux mesures nécessaires pour assurer la garde de ses frontières et pour prévenir toute tentation de se servir de lui et de lui faire violence, toute envie d'invasion ou de conquête.

C'est l'évidence même et toute l'agitation socialiste en faveur, sinon du désarmement unilatéral de la Belgique, tout au moins d'une réduction de ses armements, est assez ridicule. Le matin même du jour où M. Paul Hymans parlait à la Chambre, M. Camille Huysmans arrangeait plutôt durement les ultras de son parti au Conseil général du P. O. B.

« Est-ce que vous trouverez en France, en Angleterre, en Allemagne, un seul socialiste qui voudra se rallier au désarmement unilatéral ? » a-t-il demandé au citoyen Spaak.

« Ils ne peuvent pas, ils n'osent pas. Le risque est trop grand... » « En ouvrant les frontières, vous attirerez la foudre. »

Et le citoyen Huysmans se rallie à la résolution proposée au

Conseil. Sur le plan international : « Action collective et immédiate comportant une réduction progressive, simultanée et contrôlée des armements, résultant d'engagements contractuels et tendant au désarmement général lorsque l'organisation de la paix par la démocratie (*sic*) sera assez solide pour assurer la sécurité générale et rendra inutile tout appareil militaire ». Sur le plan national : « Dès à présent réduction des armements de la Belgique à un minima suffisant pour établir l'équilibre des armements sur le Rhin ».

« Nous pouvons réduire nos armements au niveau de l'Allemagne » a déclaré M. Huysmans, d'après le *Peuple*. Ne serait-ce pas plutôt *augmenter* au niveau de l'Allemagne au lieu de *réduire* qu'il faudrait dire? Car s'il faut assurer la défense nationale, il faut adapter les moyens à la fin poursuivie et c'est une contradiction, ou tout au moins une flagrante pétition de principes, de se déclarer d'une part adversaire du désarmement unilatéral et d'autre part, partisan d'une réduction des armements de la Belgique.

Mais les chefs socialistes sont acculés par les jeunes du parti. « Toutes les organisations affiliées à la Centrale des Jeunesses se sont prononcées à nouveau pour le désarmement unilatéral », s'est écrié le citoyen Godefroid...

* * *

Nous n'aimons ni la pensée ni la poésie de M. Paul Valéry. Sa pensée s'amuse à poser des problèmes pour le plaisir d'en poser. La certitude pour lui n'est pas le but des démarches de l'intelligence, mais les jeux de l'esprit se suffisent à eux-mêmes. Diletantisme intellectuel stérile et morbide. Prostitution de la plus haute faculté de l'homme qui conduit d'ailleurs à un négativisme moral dont permettent de juger ces déclarations faites, ces jours-ci, par M. Valéry à M. Frédéric Lefèvre (dernier numéro des *Nouvelles littéraires*) :

Faire une morale!... Ce n'est point ma partie. Evidemment, cela doit être plus facile que de faire un sonnet. D'ailleurs je ne me sens ni le goût ni le pouvoir de prescrire ou d'interdire quoi que ce soit à qui que ce soit. J'admire ceux qui s'en mêlent et souvent je les crains. Observez qu'il a été impossible jusqu'ici de construire une morale entièrement raisonnée, que le dessein d'une morale théorique me semble s'exprimer par une contradiction dans les termes, et que la vie véritable des individus est faite d'incidents et d'expédients. Quant à la morale pratique, elle est une organisation des craintes; elle essaie par tous les moyens, de juguler certaines impulsions, de suggérer ou de renforcer certains autres, selon quelque programme conforme ou à l'intérêt de l'individu ou à l'intérêt de la société, ou de quelque groupe.

Quant à la poésie de M. Paul Valéry, nous pensons comme cet éminent critique qui nous déclarait dernièrement : « Je ne la comprends pas. C'est une suite de devinettes qu'on finit parfois par résoudre, mais en regrettant le temps passé à trouver la solution... »

* * *

Or, donc, M. Paul Valéry a parlé récemment du suffrage des femmes. *Pour*, évidemment.

Quoi qu'il en soit, conclut-il, la formule actuelle de la France, en ce qui concerne le droit des femmes, doit nettement s'écrire ainsi :

Au regard de la loi constitutionnelle, la première des femmes est un être inférieur au dernier des hommes.

Et de plus :

Toute Française est un être inférieur à n'importe quelle femme des pays où la femme vote.

Tel est l'état des choses.

Soyez illustre poétesse; soyez docteur ès sciences; médecin des hôpitaux, agrégée de philosophie; soyez créatrice dans l'art ou dans les subtiles industries de luxe; ayez démontré votre intelligence, vos dons d'organisation, géré, pendant la guerre, une campagne ou une maison de commerce; ayez, plus simplement, élevé vos enfants, appris par une humble expérience tout ce qu'il faut prévoir ou ménager pour préserver ou fortifier ces petites vies, vous n'en êtes pas moins des créatures incapables de manier et de peser ce grain de puissance publique et politique dont le moindre des hommes même illettré, même alcoolique, même taré jusqu'aux moelles, dispose en toute plénitude au nom de la loi.

Evidemment, si la société n'est composée que d'une poussière d'individus, les féministes ont raison. « Personne n'oserait affirmer que la moyenne des femmes est inférieure à la moyenne des

hommes », dit M. Valéry. S'il n'y a que des êtres humains, la logique dans l'erreur conduit à revendiquer les mêmes droits pour tous. Mais une société est un ensemble de familles et dans une famille l'homme et la femme sont *naturellement* inégaux. Le chef normal c'est l'homme. Une femme-individu, qu'elle soit même un génie, est, d'une certaine manière, socialement et politiquement, inférieure au dernier des hommes-chef de famille (ou de la dernière des femmes-chef de famille, ajouterons-nous).

Quant à prétendre que toute Française est un être inférieur à n'importe quelle femme des pays où la femme vote, quelle admirable et amusante pétition de principe! Comme si voter, surtout en démocratie politique, conférerait une supériorité quelconque à l'électeur!

* * *

On connaît la retentissante conversion de M. Charles Benoist, de l'Institut de France, à la cause monarchiste française. Dans le dernier numéro de la *Revue Universelle*, M. Benoist a publié une belle étude sur *Le Prince dans l'Etat moderne*. Après avoir affirmé une fois de plus que « s'il est prématuré de fixer dès maintenant la date à laquelle nos démocraties seront oubliées, on peut bien assurer, que, dès aujourd'hui, elles ont quelque chose de périmé et d'archaïque. La nôtre est manifestement sur le chemin de la ruine; ni déclamation ni exclamation n'y changeront rien », M. Benoist termine sa démonstration par ces fortes lignes :

En France, du moins, depuis qu'elle existe, l'impuissance de la démocratie a éclaté et dans la paix et dans la guerre. Qu'on ne nous objecte pas que, cependant, cette guerre, la République l'a gagnée, car elle ne l'a gagnée que monarchiquement, par les deux dictatures de fait qu'ont exercées Joffre en 1914, et Clemenceau en 1918. Pour moi, c'est le dégoût de l'impuissance démocratique, qui m'a décidé à quitter le Parlement et qui m'a amené à la Monarchie. Des deux ou trois choses importantes que j'ai tentées, aucune n'a pu aller à bien. On sait ce qu'il est advenu de notre campagne pour la Représentation proportionnelle, dont je puis bien dire (et je ne l'avais pas caché dans le rapport par lequel j'en proposais l'adoption à la Chambre) que je ne l'ai jamais considérée comme la fin dernière de mon action, mais que, derrière elle, je visais à une représentation véritablement organique et non purement numérique, à une représentation des forces sociales dans le cadre de la profession, à une représentation réelle du pays. Tant que le débat n'a été porté que devant l'opinion, le mouvement a été très désintéressé, très généreux, animé de la passion du bien public. Illusion sans doute, mais nous en avons eu et nous en avons perdu beaucoup d'autres. Celle-là même, dans quelle mare fétide est-elle tombée! Dès que le projet est venu devant la Chambre, les marchandages, les maquignonnages l'ont déformé article par article, jusqu'à ce qu'il fût devenu cette chose ridicule, qui n'avait plus de nom dans aucune langue. Ma proposition d'instituer une Cour suprême chargée de garantir le respect des droits et des libertés des citoyens n'a pas eu meilleure fortune, si elle n'a pas eu pire. Déposée à la fin de 1902 ou au commencement de 1903, reprise ensuite à chaque nouvelle législature, en 1906, en 1910, en 1914, malgré tous mes efforts, soutenus et répétés pendant dix-sept ans, non seulement je n'ai pu la faire adopter, mais même la faire discuter, mais même obtenir un rapport, ni même une délibération sérieuse de la commission dite compétente. Il ne s'agissait pourtant pas de questions indifférentes ni de réformes antidémocratiques. Qu'est-ce qu'une démocratie qui s'avoue incapable d'organiser son régime électoral ou son statut civique?

La démocratie ne peut jamais, au maximum, que sauver les apparences de l'ordre, de ce qu'il y a de plus matériel dans l'ordre. Mais elle ne peut pas être réellement un ordre, non plus qu'elle ne peut être une organisation, et pour la même cause, parce qu'elle ne supporte pas d'être hiérarchisée. Il ne suffit pas en effet de ciseler la formule : Gendarmerie, ordre public, comme jadis sur les plaques de ceinturon, ni de broder la devise : Ordre et progrès, comme aujourd'hui sur le drapeau brésilien. Quand la démocratie a produit un de ces chefs-d'œuvre, elle n'a pas fait l'ordre. Dans la démocratie, par le simple jeu du nombre, la législation sera toujours une législation de classe, c'est-à-dire de lutte, c'est-à-dire de désordre. Tout y devient mécaniquement démagogie. Il n'y a pas d'arbitre. Le Prince seul, étant désintéressé entre les classes, parce qu'il ne dépend pas de l'élection, et dont l'intérêt au contraire, se confond avec celui de la nation, tend en tout à être national est, dans l'Etat moderne, un faiseur d'équilibre, comme il était, dans l'Etat ancien, un faiseur de paix, de justice et d'ordre.

Il nous faut un gouvernement qui puisse être un gouvernement; et puisque la démocratie ne nous l'a pas donné, puisque, faisant la somme de toutes ses incapacités, elle se montre incapable de nous le donner, il nous faut chercher ailleurs ces deux choses sans lesquelles il est impossible que nous l'ayons : dans les institutions, l'ordre français, et, dans les hommes, le sens français. Ce qui exige dans les institutions la continuité et dans les hommes la connaissance de l'histoire.

Le Curé d'Ars¹

C'est un fait. A peine l'Eglise a-t-elle prononcé, en longue et minutieuse connaissance de cause, que tel de ses enfants pratiqua héroïquement les vertus de l'Évangile, et que Dieu l'en a récompensé par le privilège authentique du miracle, aussitôt, si inconnu qu'il soit auparavant des nations étrangères, et malgré ses efforts pour se cacher aux autres ou s'ignorer soi-même, le voici acclamé, invoqué, aimé.

Ne fût-il qu'un petit curé de deux cents âmes, comme celui d'Ars, les catholiques de l'univers savent son nom et veulent apprendre les détails de sa biographie. En son honneur, les fêtes s'organisent, les panégyriques se déroulent, les statues se dressent, les mains se joignent pour la prière, les messes se célèbrent. Jamais homme reçut-il des hommages plus spontanés, plus fervents, plus durables?

Si nous jugions les saints du point de vue profane, il faudrait donc les déclarer les plus clairvoyants des humains, puisqu'ils se dirigent, comme d'instinct, vers cette célébrité mondiale, que beaucoup convoitent sans l'obtenir, faute d'écrire lisiblement l'histoire de la poésie, de l'éloquence et des arts, serait-il, chez eux, le génie de la piété et de la vertu?

Rien que sous cet angle, le spectacle de leur vie est attrayant. Car, quelle variété dans leurs voies et leurs méthodes! Quelle diversité, sinon quel contraste de caractères et d'œuvres! Les uns sont étrangers au monde et solitaires; ceux-ci, débordant d'initiatives, laissent sur une société, sur une contrée, ou sur leur époque, l'empreinte de leur action; ceux-là cheminent parmi les ténébres et à travers les continuel fourrés d'épines qui les ensanglantent, tandis que plusieurs bondissent au-dessus des obstacles et planent aussitôt dans la lumière.

On crut longtemps à la monotonie des saints, parce que, peut-être, leurs biographes s'en tenaient à l'imagerie pieuse, plus préoccupés de recueillir des anecdotes édifiantes, que de mettre en valeur les gestes de l'homme et toute la tension de son effort pour s'élever de nos bas-fonds jusqu'aux cimes. Mais, de nos jours, les saints ont conquis la vogue. Des écrivains de marque se sont aperçus que l'intéressante ascension d'un génie le cède encore à l'émotion plus forte de regarder un chrétien monter vers la perfection.

Alors, Mesdames et Messieurs, nous avons vu Henry Bordeaux s'éprendre de saint François de Sales; Louis Bertrand, de saint Augustin; Georges Goyau, de saint Bernard; Emile Baumann, de saint Paul; André Bellessort de saint François-Xavier... Qui dénombrera les historiens de François d'Assise, de Jeanne d'Arc, des deux Thérèses? Bien plus, les Universités de Belgique et de France acceptent de tels sujets de thèse (2); et, sans peur des foudres de notre Boileau, les saints pénètrent sur le théâtre, où ils paraissent plus vivants, plus originaux, que les héros habituels et leurs banales péripéties.

Ce soir, que rencontrerons-nous? Un saint curé. Non ce traditionnel *Abbé Constantin*, que la littérature nous présente, de Lamartine à Balzac et à Fabre, pour curé de campagne, et qui cumule défauts et paradoxes sous un léger vernis de qualités; mais le vrai curé, représentatif, éminemment, de ses confrères, comme l'est Bossuet des prédicateurs; votre Rubens, ou votre Memling, des peintres; votre Leman, de la vaillance militaire; votre grand cardinal Mercier, de toutes les consciences intrépides.

Encore que notre La Fontaine me suggère :

Il ne faut jamais dire aux gens :

« Ecoutez un bon mot, voyez une merveille ».

Savez-vous si les écoutants

En feront une estime à la vôtre pareille (1)?

je rassure, d'avance, ceux qui craindraient une heure de compagnie avec l'abbé Jean-Marie Vianney. Des multitudes croissantes entreprennent jadis l'excursion d'Ars, et ce qu'elles découvraient les émuait profondément. Imitons-les.

Puisqu'il ne s'agit pas d'offrir au saint, sur sa console, l'encens des cérémonies liturgiques, nous le regarderons simplement vivre parmi ses frères. Mais vous approuverez, Mesdames et Messieurs, qu'un évêque se garde d'amoindrir sa vertu, et d'éteindre l'auréole qui la récompense.

I

Ne nous attardons aux préliminaires que le temps de retenir les circonstances essentielles. Jean-Marie Vianney est né, le 8 mai 1786, sur un des plateaux du Lyonnais, à Dardilly, en face de la colline auguste de Fourvière, dans une famille de six enfants. Ses parents, foncièrement dévots et généreux, reçurent, un soir, parmi les pauvres errants, qui mendiaient leur gîte quotidien, saint Benoît Labré. Quelle mystérieuse coïncidence! Quel providentiel retour de leur aumône!

Sur la prime jeunesse de cet adolescent aux yeux bleus, aux cheveux bruns, au regard éveillé, au sourire prompt et volontiers narquois, la tragédie révolutionnaire, qui bouleversait alors la France, n'exerça aucun trouble. Heureuse compensation de la vie obscure, en un pays éloigné! Il fallut l'exode des prêtres fidèles et l'arrivée d'un curé « jureur », pour apprendre aux habitants les ravages du fléau. Mais comment sa première communion, en cachette, dans la demeure de « la ci-devant dame de Pigeon » pendant qu'aux abords les cultivateurs affectaient de décharger sans émoi des charrettes de foin, n'eût-elle pas laissé à l'enfant un inaltérable souvenir?

Pour lui, nulle gâterie au foyer; nulle distraction possible, à l'école absente. Dès sept ans, petit père, il s'initie, le jour, au rude métier agricole; il dort, la nuit, dans un coin de l'étable. Douze années entières, pas d'autre horizon que le labourage, les soins de la vigne, et la régulière et morne succession des travaux champêtres.

Mais la pensée de Dieu le hausse constamment au-dessus des vulgarités de sa besogne. Sa mémoire amasse, pour des comparaisons et conseils futurs, images et propos. Au contact des paysans, son caractère se forme et son jugement se mûrit; son langage adopte une allure nette, abrupte, réaliste; son tempérament s'habitue à l'endurance. Dieu, dans l'ombre, pétrit déjà fortement et modèle la glaise.

Vous surprendrai-je, Mesdames et Messieurs, en vous disant que l'idéal du sacerdoce scintille bientôt au regard pur de Jean-Marie? Celui qui s'appellera plaisamment « berger d'un âne et de trois brebis, par la volonté de ses parents », rêve d'un autre troupeau. Avec l'âge ce désir s'accroît et devient un irrésistible aiguillon. Mais que d'obstacles! Le père Vianney, plus soigneux de sa culture que du salut du prochain, et gêné par la double dépense du fils aîné à « racheter » de la conscription, et d'une fille à doter, diffère, deux ans, son autorisation. Puis, l'intelligence de ce garçon de dix-neuf ans, trop sevrée d'étude, se rebelle contre les aspérités du latin. Combien se décourageraient! Lui, résolument, inaugure

(1) Conférence prononcée à la tribune des Conférences Cardinal Mercier.

(2) A la Sorbonne, celle de M. Jean Baruzi sur saint Jean de la Croix; à la Faculté des Lettres de Caen, celle de M. l'abbé François Trochu sur le Curé d'Ars; à Louvain, celle de M. Hoornaert sur sainte Thérèse d'Avila, écrivain.

(1) *Les souris et le chat-huant*, liv. XI, 9.

ses moyens surnaturels. Une centaine de kilomètres le séparent du sanctuaire célèbre de Saint-François-Régis, à la Louvesc. Il les parcourt, à pied, avec tous les désagréments d'un mendiant suspect et souvent éconduit. Les premières entraves se brisent.

Est-ce le terme? Non. Voici, maintenant, qu'il se heurte aux exigences du service militaire. Oublia-t-on de l'inscrire parmi les séminaristes lyonnais, qu'en considération de son oncle, le cardinal Fesch, Napoléon avait provisoirement exemptés de la mobilisation? Qui poussa le « remplaçant », malaisément trouvé, à se dédire, juste le jour où parvint la feuille de route? Il fallut partir et se préparer à la guerre.

D'octobre à janvier, cependant, le fantassin Vianney fréquente plutôt l'hôpital que la caserne : les religieuses y étaient de plus édifiante compagnie. Mais son heure d'appel arrive. Hélas! pendant qu'il prolongeait sa prière dans une église de Roanne, le régiment ne l'avait point attendu.

Que le capitaine de recrutement, auquel il raconte, tout désolé, son aventure, ne se laisse pas émuouvoir, et le fasse escorter jusqu'à la rencontre du convoi, Jean-Marie prend part aux sanglants combats d'Espagne. Les risques de certains tournants se dévoilent plus tard. Si la blessure d'Ignace de Loyola, sous la citadelle de Pampelune, avait été mortelle, ou, au contraire, si elle avait été assez légère pour ne pas l'immobiliser plusieurs mois, et l'obliger ainsi à réfléchir, la Compagnie de Jésus n'existait pas.

Harassé par une journée de marche, Jean-Marie croise, le soir, un réfractaire de profession. Celui-ci, sous prétexte d'abrèger son chemin, l'égare volontairement vers un village perdu des Cévennes, où l'on traitait encore Napoléon d'« usurpateur ». Regagner le régiment serait désormais aussi périlleux qu'impossible. Tous conspirent à l'en empêcher.

Mais que de souffrances physiques et morales, en cette « période de bannissement et de tristesse »! La crainte d'avoir trahi son devoir s'aggravait, chez lui, de la continuelle et fondée obsession des gendarmes. Un jour qu'il venait à peine de se tapir sous un tas de foin, ne fut-il pas si durement piqué d'un coup de sabre, qu'il retint mal un cri et le souffle.

Ces péripéties n'étaient que la figuration du dessein caché de Dieu, qui introduisait dans la trame logique des événements d'extraordinaires circonstances.

Revenu à Ecully, après l'amnistie générale, Jean-Marie se met enfin à l'étude, non dans la joie, car sa mère est morte; non dans le calme, car il sert au curé de domestique et de sacristain.

Bientôt, aux deux Séminaires de Lyon, où il eut pour condisciples Marcellin Champagnat (1), le P. Claude Colin (2), et le futur cardinal Donnet (3), plusieurs élèves criblent impitoyablement ce *tarif* de leurs espiègeries. Puis, l'appareil philosophique le déconcerte, si bien qu'après quelques mois, on l'invite à sortir.

Quelle décision! Les examinateurs n'auraient-ils pas reculé devant les conséquences de leur note éliminatoire, s'ils les avaient soupçonnées? Car, par elle tout sombrait, et la sainteté pastorale, et l'immense rayonnement d'apostolat, et la conversion de tant de pécheurs, et les miracles, et la glorification, et le Pape agenouillé, dans Saint-Pierre de Rome, en présence de sa Cour, pour exalter ce prétendu insuffisant! Oui, d'un petit chiffre dépendait tant de grandeur. Quel argument de consolation, pour ceux qui se croient, aux examens, victimes de la sévérité de leurs juges!

Mais la Providence veillait. A travers les timides confidences de son élève, le curé d'Ecully discerne que le nombre et la solennité des examinateurs et les questions latines, sous le regard de l'archevêque, l'ont désarçonné. Qu'on l'interroge sans faste et avec bienveillance. Le supérieur du Séminaire y consent et le juge capable d'être admis aux ordres. Alors, en l'absence du cardinal Fesch, qui a quitté Lyon précipitamment, après l'abdication de son neveu, le vicaire général appelle à l'ordination ce « modèle de piété. La grâce de Dieu, dit-il, fera le reste ».

Quinze mois plus tard, en août 1815, l'abbé Vianney recevait tout seul le sacerdoce, à Grenoble. Le vieil évêque, qui le lui conféra, prononça, sans prévoir à quel point se réaliserait sa remarque : « Ce n'est pas trop de peine pour ordonner un bon prêtre ».

D'autres furent moins clairvoyants. Car, on enleva aussitôt le pouvoir d'absoudre à celui qui devait presque vivre dans un confessionnal, et y opérer tant de prodiges. « O mortels, ignorants de leurs destinées! »

(1) Fondateur des Petits Frères de Marie.

(2) Fondateur de la Société de Marie.

(3) Archevêque de Bordeaux.

Vicaire d'Ecully, dès qu'on lui permit de siéger au saint Tribunal, la pieuse et incessante ruée, disons mieux, le pèlerinage commença. Le premier à lui ouvrir son âme fut son maître, ce saint curé, qui, après l'avoir entraîné, trois ans, aux privations, lui confiera, par humilité, en mourant, ses pratiques héroïques : « Prenez ces instruments de pénitence, et cachez-les! »

Quelle leçon! quel héritage! Estimable, qui fut jugé digne d'être recueilli en confiance; grand, qui va, non point les caches mais s'en servir lui-même!

II

« Otez, écrivait Lamartine, les falaises de Bretagne à René, les savanes du désert à *Atala*, la brume de la Souabe à *Werther*, les vagues imprégnées de soleil à *Paul et Virginie*, et vous ne comprendrez ni Chateaubriand, ni Bernardin de Saint-Pierre, ni Goethe. » Souvent, en effet, que d'influences locales sur la vie des grands hommes et des saints! Quelle action du site, du climat, de l'entourage! Toute la douceur de l'Ombrie a pénétré François d'Assise; l'ardeur espagnole anime les élans de sainte Thérèse, et la politesse des vieilles traditions se reflète dans les écrits de saint François de Sales. Rien de pareil entre Ars et M. Vianney. Curé de toute autre paroisse, il eût également resplendi.

Ars, ce monosyllabe de sonorité latine, prêt à jaillir en flèche, s'est si bien attaché à la mémoire de l'abbé Vianney, et il est devenu, par lui, si populaire, qu'il a presque remplacé son nom de famille. Désormais, comme un titre de noblesse gagné sur le champ de bataille, il désigne à l'univers catholique celui dont la sainteté l'immortalisa. Jamais ne s'y méprendront l'hagiographie ni l'histoire. Le *Curé d'Ars*, ce sera toujours saint Jean-Marie Vianney, comme David demeure le *Psalmiste*, bien que plusieurs écrivains sacrés aient composé des psaumes, comme, chez nous, le *Fabuliste*, c'est La Fontaine, quoique d'autres poètes se soient appliqués laborieusement à l'imiter.

Campé sur le plateau des Dombes, à trente-cinq kilomètres de Lyon, dans un cadre prosaïque de prés, d'étangs, d'ormes nouveaux sous un ciel plus souvent gros qu'ensoleillé, le village d'Ars se contentait, en 1818, d'une quarantaine de maisons d'argile, éparées parmi des vergers et des clos. Une petite et vilaine église, d'aspect jaunâtre, ne contrastait point avec le décor. Dans un simili clocher, très bas, se balançait, sans gloire, une cloche fêlée. Tout proche, pour presbytère, un modeste logis de paysan.

Le vicaire général de Lyon, qui avait, disait-on, l'habitude d'envoyer vers cette Sibérie de l'Ain les prêtres peu capables d'occuper des postes importants, donna, pour consigne, à l'abbé Vianney, en signant sa nomination : « Il n'y a pas beaucoup d'amour de Dieu dans cette paroisse. Vous y en mettez ». Programme laconique, mais immense : toute la raison et le terme de l'apostolat. Cette parole est fréquemment citée : elle le mérite. Sa résonance surnaturelle ne peut qu'éveiller des échos généreux. A un administrateur, qui ne considère que le monde des âmes, quelle conscience oserait objecter des motifs moins nobles? Comment, surtout, un saint n'eût-il pas saisi l'obligation et les amples développements du programme?

Toutefois, lorsqu'il se rendit à Ars, et qu'il aperçut, de loin, le maigre sillon que Dieu lui assignait, le jeune curé de trente-deux ans ne put s'empêcher de murmurer, dans un sanglot : « Que c'est petit! » A peine sorti ce cri de l'homme, à peine ressentie la souffrance de cette déception, une consolation céleste l'envahit, et il ajouta une phrase curieuse, qui, à la réflexion, lui sembla étrange : « Cette paroisse ne pourra contenir, un jour, tous ceux qui y viendront ».

* * *

En attendant, le vicaire général avait prouvé sa connaissance du diocèse. Non, certes, il n'y avait point à Ars « d'amour du bon Dieu ». Des enfants aux vieillards chacun le blasphémait ou l'oubliait aisément. Le dimanche, quatre cabarets faisaient à l'église une concurrence victorieuse; les danseurs des alentours se réunissaient sur la place; la mollesse des tempéraments favorisait les abandons et les chutes.

Il eût paru raisonnable que cet ensemble médiocre diminuât les exigences des paroissiens. Mais la mine malingre de leur nouveau curé, et son allure aussi campagnarde que la leur, ne les flattèrent pas. Ils se croyaient mieux en cour, surtout à cause de la châte-

(1) Bossnet.

laine, M^{lle} des Garets, à laquelle ils avaient remis le soin, sinon le monopole, des devoirs religieux et charitables.

Mais après qu'ils eurent constaté qu'il était bon, affable, même de belle humeur; que, sans salon, ni bureau, ni cave, il passait tout le jour et une partie de la nuit à l'église, dans la prière, ou la préparation ardue de ses prônes; quand ils surent qu'accessible à chacun, il s'empressait aux malades, et qu'à l'encontre de leur âpreté au gain et de leur avarice, il consacrait son petit avoir, soit aux pauvres, soit à enrichir « le ménage du bon Dieu »; quand ils l'eurent observé, non seulement, à l'autel, transfiguré et majestueux, mais, en toute circonstance, d'éminente vertu; quand ils l'entendirent déplorer, avec larmes, leur indifférence religieuse, et qu'ils le virent aussi ardent et tenace à défricher et ensemencher le champ des âmes, que joyeux, autrefois, de labourer la terre paternelle, à la sueur de son front; quand enfin, ils découvrirent et ses moyens ingénieux, onéreux, d'extirper les abus, et ses jeûnes, et ses mortifications, et les rudes disciplines dont il se flagellait, les gens d'Ars répétèrent à l'envi le mot du maire, qui traduisait le sentiment unanime : « Nous avons une pauvre église, mais un saint curé ».

Ils ne se hâtèrent point, cependant, de se mettre à son unisson. Il fallut à M. Vianney huit ans de zèle assidu, pour secouer leur torpeur religieuse, et près de vingt-cinq, pour supprimer la danse. Encore dut-il paraître sur la place publique, afin, disait-il, de faire enfuir les danseurs « comme une volée de pigeons », ou obtenir du ménestrier, par une double rémunération, qu'il se dérobât, à l'heure du bal. Ah! Mesdames et Messieurs, combien faudrait-il aujourd'hui, dans tout l'univers, de curés d'Ars!

De graves abus ne lui permettaient pas de transiger. A une mère qui déclarait conduire seulement sa fille voir la danse, sans lui accorder d'y prendre part, il répondit vivement : « Empêchez-vous aussi son cœur de danser? » Qui pouvait, du reste, méconnaître son avis, puisqu'il avait fait peindre, dans la chapelle de saint Jean-Baptiste, cette inscription sévère : « Sa tête fut le prix d'une danse ».

Vous l'avez deviné déjà, Mesdames et Messieurs, ces énergiques réformes suscitérent le murmure et la rébellion. Même quand il sait l'opération nécessaire, le patient tressaille et crie sous le bistouri, si on ne l'a point insensibilisé. Or, M. Vianney ignorait le chloroforme. Il taillait dans le vif, rudement, sans repos. Aussi, pendant dix-huit mois, on l'insulta, chaque soir, sous ses fenêtres. Plusieurs le huaient, à son passage. Sept garnements profitèrent de la Révolution de 1830 pour lui signifier de partir. Des lettres anonymes l'accusèrent à l'évêché, et déterminèrent une enquête canonique. Vous le dirai-je? Inquiets de ses extraordinaires méthodes, des confrères se permirent, en chaire, de déconseiller, sinon de défendre aux fidèles l'approche de ce petit curé insignifiant, excentrique et peu judicieux. Il fallait que cet engouement cessât, pour l'honneur de la religion et le crédit du clergé. Que de belles raisons colorent de vilains procédés! « Si j'avais su tout ce que je devais souffrir, en arrivant ici, confia un jour, M. Vianney, je serais mort sur le coup ».

L'exemple du pasteur opérait, néanmoins, sa bienfaisante contagion. L'église devenait familière; la dévotion s'établissait dans les foyers; les travaux champêtres étaient sanctifiés par des cantiques, ou des croix de branchages; le patronage de la Providence s'ouvrait aux jeunes filles et formait, selon le mot de Pie X, « un modèle d'éducation populaire »; enfin deux écoles complétaient l'œuvre de préservation et d'enseignement. Bientôt le curé lui-même écrivait : « Ars n'est plus Ars... C'est une paroisse petite, qui sert Dieu de tout son cœur ».

* * *

En effet, Ars n'était plus Ars. Jadis désert, les foules, maintenant, accouraient à ce hameau. Lorsque saint Jean Eudes prêchait, en Normandie, ses missions célèbres, les valets et servantes de ferme, si ménagers de leur petit pécule, se faisaient remplacer, à leurs frais, pour l'entendre. De même, vigneron et ouvriers agricoles des environs n'hésitaient pas à dire : « Nous paierons le temps perdu; mais nous voulons, nous aussi, connaître le curé d'Ars ». Peu à peu, tout le pays se mit en branle, et les Dombes, et la Bresse, et le Lyonnais, et la Provence, et Paris, et la France entière, et l'étranger. A partir de 1835, on compte quatre cents pèlerins par jour. Chaque année, ils déferlent vingt mille, dépassent cinquante, et, sur la fin, atteignent jusqu'à cent et cent vingt

mille. Détail significatif : la gare de Lyon-Perrache a dû organiser un guichet spécial, qui délivre, pour Ars, des billets de huit jours.

Ce sont des familles entières, des villages. Riches et pauvres, nobles et plébéiens, se rencontrent avec de hauts fonctionnaires et des généraux, avec des religieux, des prêtres et des évêques. Ils viennent, les curieux, les frivoles, voir, en amateurs, cet orfèvre de vertus, — *virtutum opifex*. Ils viennent, les esprits soupçonneux, ardents à épier ce qu'ils croient « charlatanisme ». Ils viennent, les hautains et les blasés, sûrs d'écraser de leurs objections dédaigneuses la naïveté de ce petit curé. Mais, elles accourent surtout, les âmes inquiètes, en marche vers la lumière et le pardon. Voici des fondateurs de congrégations et d'œuvres, qui sentent le besoin d'éprouver et d'affermir, par le contrôle de la sainteté, leurs aspirations et leurs desseins. Voici la Mère Marie de la Providence, fondatrice des Auxiliatrices du Purgatoire; et le P. Muart, fondateur de la Pierre-qui-Vire, et le P. Chevrier, l'apôtre de Lyon; voici le P. Pétetot, supérieur de l'Oratoire et le célèbre abbé Combalot; voici Mgr Dupanloup et le cardinal Bonald... Mais, ce pèlerin, ne serait-ce pas Lacordaire, alors à son apogée?

Il arriva, incognito, un samedi soir, le 3 mai 1845. Dès 5 heures, le lendemain matin, il était à l'église, où le curé « le remercia, avec un indicible bonheur ». Il assista au prône dominical, qui traitait de la « réception du Saint-Esprit »; puis au catéchisme, et, malgré ses résistances, il consentit à prêcher après les vêpres.

Son œil perçant remarqua-t-il dans l'auditoire quelque déception de ne pas entendre le saint? Voulut-il plutôt s'effacer humblement? D'après un témoin, il « décolora sa parole ». De son allocution les paroissiens d'Ars avaient surtout retenu que l'orateur de Notre-Dame s'avouait inférieur à leur curé. Jugez s'ils en étaient fiers!

Mouvement oratoire, sans doute. Mais que pensait, au juste, Lacordaire? Le lundi, comme le châtelain, son hôte, avait réuni, en son honneur, les prêtres des environs, l'un d'eux osa le questionner : « Le curé d'Ars a dû vous paraître bien peu éloquent ». Alors, le dominicain fixa sans indulgence l'indiscret et lui répliqua sèchement : « Il a prêché comme un bon curé doit faire ». La veille il avait dit à l'instituteur : « Ce saint prêtre a exprimé d'une manière saisissante, sur le Saint-Esprit, une pensée que je poursuis moi-même depuis longtemps ». Avant de quitter M. Vianney, ne le contraignit-il pas au « sacrifice » de lui donner sa bénédiction? Ils se séparèrent, heureux, l'un et l'autre, d'avoir obtenu ce qu'ils souhaitaient : le curé d'entendre et d'admirer l'illustre prédicateur; celui-ci, d'être conseillé et béni par un saint.

Vous attendez maintenant, je le devine, l'opinion du curé d'Ars sur le sermon de Lacordaire? « On a pu voir, hier, dit-il, que le dicton est vrai : *les extrêmes se touchent*, l'extrême science et l'extrême ignorance ». Et quand il reparut en chaire, il prononça, pour première parole : « Je ressemble à celui qui, ayant rencontré le Pape, le fit monter sur son cheval et qui, depuis, n'osait y remonter lui-même ».

* * *

Qu'apercevaient donc, à Ars, de si attirant, ces milliers de visiteurs? Rien de plus pittoresque dans le site, ni le village. Le curé était si bien l'unique attraction, que lorsqu'il voulut, plusieurs fois, se démettre, par crainte de ses responsabilités, ou lorsqu'il se retira, quelques jours, à Dardilly, « la fourmillière des pèlerins s'était déplacée ».

Ce qu'ils voyaient? Un simple curé. « Ce n'est que ça! » s'écria impertinamment une Parisienne, navrée de la dépense du voyage pour une telle rencontre. A quoi l'humble prêtre répondit, en souriant : « Eh! oui. Vous ne serez pas comme la reine de Saba, quand elle vint visiter Salomon. Elle fut surprise en plus; vous, en moins ».

Tout de même, ils découvraient un curé, qui, levé à minuit, se rendait à son église dès 1 heure du matin, et ne quittait jusqu'au soir son confessionnal, que pour célébrer ou prêcher. Ils constataient sa singulière emprise sur les âmes, et la vénération émue qu'elles lui témoignaient. Ne fallut-il pas organiser un service d'ordre pour le protéger? Car, on tailladait son surplis, son étole, sa soutane; on lui confisquait les images de son bréviaire et le bréviaire lui-même; on s'efforçait, par ruse, de lui couper ou arracher des cheveux.

Ce qu'ils apprenaient? Des faits étranges, contrôlés par un grand nombre, et que le curé d'Ars, trop ennemi du mensonge, ne pouvait inventer; des prédictions réalisées; des déchiffrements d'âmes; des guérisons soudaines, après de longs soins inutiles et la condamnation des médecins.

Ce qu'ils apprenaient? C'est que l'Eglise et l'Etat, rivalisant à lui rendre hommage, se heurtaient pareillement aux oppositions de sa modestie : l'évêque, avec son camail de chanoine; le préfet, avec la croix de la Légion d'honneur.

Ai-je besoin de noter que les trois évêques successifs de Belley ont eu M. Vianney en vénération. L'un d'eux répondit à une accusation de démeure : « Je vous souhaite un peu de sa folie; elle ne nuira pas à votre sagesse ». En 1852, Mgr Chalandon prétendit vaincre son humilité, que ses prédécesseurs estimaient impossible à réduire. Il survint à l'improviste, accompagné de son vicaire général. M. Vianney sort de la sacristie, où il confessait, et se précipite vers le portail pour adresser au prélat sa respectueuse bienvenue. Monseigneur sourit paternellement. Puis, d'un geste rapide, dépliant le camail de chanoine, il le jette sur les épaules du bon curé. Quelle protestation! L'histoire universelle des chanoines en a-t-elle enregistré de semblable? « Non, non, Monseigneur, donnez cela à mon vicaire; il le portera mieux que moi. » Mais l'évêque, le vicaire général, et le maire accouru, s'unissent, pour lui imposer le fameux camail. « Que vouliez-vous qu'il fit contre trois? » En entrant dans l'église, avec le prélat, « il avait l'air d'un condamné à mort ».

Savez-vous quelle fut sa revanche? Quelques jours après, il s'excusa, — non, il se félicita, — auprès de Mgr Chalandon, d'avoir vendu le camail, afin d'en faire des aumônes! Et comme on observait, plus tard, devant lui, que l'évêque n'avait pas nommé d'autre chanoine : « Je le crois bien, répliqua-t-il prestement. Monseigneur a eu la main trop malheureuse. Il n'ose plus recommencer ».

La décoration n'eut pas plus de succès. Sur la recommandation chaleureuse du sous-préfet de Trévoux et du préfet de l'Ain, le ministre Fortoul nomma, le 15 août 1855, M. Vianney, chevalier de la Légion d'honneur. Celui-ci, qui se tenait peu au courant de telles distinctions, crut d'abord qu'elle lui vaudrait des subsides pour ses pauvres. Mais, mieux informé : « Dites, s'il vous plaît, à l'Empereur, que je n'en veux point ». Le message négligea de parvenir à son adresse. Au contraire, le préfet vint féliciter le légionnaire. Comme il insinua aimablement que l'Empereur honorait plutôt la Légion d'honneur, M. Vianney coupa : « Monsieur le Préfet, je vais prier Dieu de vous conserver longtemps dans le département de l'Ain, afin que vous y fassiez le bien par vos bons conseils et vos bons exemples ». Et il lui remit une médaille de la sainte Vierge.

Quel paragraphe original dans le chapitre des décorations! Ainsi, notre légion d'honneur, qui comptait, sur ses diptères, des rois, des empereurs et des papes, y voit luire le nom d'un saint. Comment celui-ci déclinerait-il, cette fois, d'être son patron?

Et voilà, Mesdames et Messieurs, comment les tumultes du dehors se taisaient au seuil d'une conscience, comment rien de terrestre n'arrêtait le regard d'un prêtre, habitué à ne vivre que de Dieu, et à ne s'occuper que des âmes.

III

C'est dans ce cadre, et avec une régularité quotidienne, que se déroula, quarante et un ans, la vie du curé d'Ars. Pourquoi a-t-il donc suscité une curiosité grandissante? Comme expliquer ce enthousiasme du peuple l'ait d'avance, canonisé?

Son portrait, universellement répandu, vous est, je pense, familier. Son portrait? Entendons-nous. Comme il n'a jamais voulu se laisser photographier et qu'il « buçait exprès, pour empêcher, disait-il, son *carnaval*, ou son *cadavre*, d'être pris », nous n'en possédons qu'une image approximative.

Vous savez qu'on a prétendu rapprocher son masque de celui de Voltaire. Il y a des gens toujours prêts à découvrir des ressemblances, et d'autres, dociles à leur donner raison. « Voyez donc ce nuage, dit Hamlet à Polonius; il a presque la forme d'un chameau? » — « En effet, répond le courtisan, un chameau véritable. » — « Au fait, reprend Hamlet, c'est plutôt une belle. » Et Polonius de s'écrier, non moins convaincu : « Oui, la ressemblance est frappante ». Alors, quand ce genre de rapprochements peut exciter l'attention par l'étrangeté ou l'antithèse, le jeu accroît son charme, et des écrivains s'y amusent. Il faut, néanmoins, une belle imagination, pour apercevoir, dans le regard méditatif du curé d'Ars et la mélancolie de son visage, l'expression satirique de Voltaire.

L'abbé Vianney était de petite taille, et sa tête, penchée par l'âge, les fatigues et les mortifications, surtout par la pratique de

l'humilité, le diminuait encore. Haut et large, son front s'encadrait de longs cheveux, drus et presque blancs. Ses yeux bleus, enfoncés sous la proéminence des sourcils, brillaient, scrutateurs. Ses mains décharnées, que cordelaient ses veines, atestaient, ainsi que les profondes rides de son visage très pâle et la maigreur de son corps un excès de labeur et de mortifications.

Quoique d'allure austère, le curé d'Ars plut aussitôt à ses paroissiens par son enjouement. Jamais sa naturelle gaieté ne l'abandonna. Lorsqu'en 1843, une pneumonie le mit en péril, quatre praticiens, qui le vénéraient, s'unirent pour le sauver : « Oh! murmura-t-il, je soutiens un combat contre quatre médecins? S'il en vient un cinquième, je suis mort ». — A une bavarde, qui l'importunait, il demanda : Quel est donc le mois de l'année où vous parlez le moins. — « Oh! je ne sais pas ». — « Ce doit être celui de février. » — Un confrère, riche d'embonpoint et goguenard, se promettait de s'accrocher à sa soutane pour e tirer au ciel. Mais le bon curé se concilia les rieurs : « Gardez-vous en bien! La porte est étroite. Nous resterions dehors tous les deux ». Et comme une dame, non moins corpulente, lui demandait, en faisant la mijaurée : « Que faut-il faire pour aller au ciel? » il lui répondit doucement : « Trois carêmes ».

De ce don de riposte, le saint usait dans les circonstances graves. Un jour, qu'en public, un protestant lui posait une objection blasphématoire, il se contenta de laisser tomber sur lui cette parole de commiseration : « Oh! mon ami, que vous êtes pauvre! Vous n'avez pas, dans votre religion, un seul saint dont vous puissiez donner le nom à vos enfants ». Prêchant à Mizérieux, où les hommes quittaient cavalièrement l'église avant la fin du sermon, ne les cloua-t-il pas à leur place, en leur disant, au début : « Je m'en vais parler du vol. S'il y en a, parmi vous, qui se sentent coupables, qu'ils veuillent bien sortir! »

Mais pas plus qu'il ne blessa personne, jamais il n'eut d'aigreur, ou de rancune, même contre ceux qui le dénigraient. Ce mot vous révélera son égalité d'humeur : « Je viens de recevoir deux lettres. L'une m'appelle saint; l'autre, charlatan. La première ne m'a rien ajouté; la seconde, rien ôté ».

Était-ce donc un détaché, un indifférent? Oh! non. Son âme très sensible frémissait, au contraire, sous le moindre soufle et ne s'apaisait qu'après effort. La fidélité de sa gratitude envers son premier maître lui fit garder par délicatesse, jusqu'à sa mort, une petite glace de ce prêtre, « parce qu'elle avait reflété son visage ». « Jamais, disait-il souvent, celui à qui Dieu donna une bonne mère, ne devrait penser à elle sans pleurer. » Les derniers mois de sa vie, en parlant de la sienne, il sanglotait encore.

Son humilité rayonnait au point que Mgr de Ségur la jugeait suffisante à sa canonisation. Plusieurs fois, il voulut se démettre afin d'« expier, dans la retraite et la pénitence, sa pauvre vie ». Simple, mais courtois, M. Vianney traitait avec autant d'aisance ses châtelains que les autres habitants d'Ars, et ne distinguait pas entre ses visiteurs.

Ne le prenez, du reste, ni pour un arriéré, ni pour un solitaire de la Thébaïde. Si, faute de temps, il négligeait de lire les journaux, il n'hésitait point à se rendre à Lyon, pour y commander de beaux ornements. Quoiqu'il portât, habituellement, une soutane râpée, un vieux chapeau et de gros souliers, ignorants du cirage, il était toujours fort propre. Quand une innovation pouvait servir la cause religieuse, il l'adoptait aisément. Le 8 décembre 1854, il fit lui-même illuminer son clocher et toutes les maisons de la paroisse, en l'honneur de la sainte Vierge. Jamais les gens d'Ars n'avaient contemplé pareille splendeur.

Mais ce qui attirait en lui et retenait, ce qui fit d'Ars le centre d'un grand pèlerinage, c'était le saint prédicateur et le saint confesseur.

Un tel accent de foi, de conviction, et d'amour de Dieu animait sa parole, qu'elle captivait l'attention et touchait les cœurs. Il dut, d'abord, triturer péniblement ses sermons, sept et huit heures de suite, et les imposer, de force, à sa mémoire, toujours paresseuse. Puis, accaparé par le ministère du confessionnal, il improvisa, et ce sont les homélies et catéchismes de ses trente dernières années, qui exercèrent le plus d'action. Improvisation méditée. Il relisait quelques pages de théologie, un passage de l'Évangile ou de l'Imitation et, après avoir, au pied de l'autel, sollicité le secours de Dieu par une instante prière, il abordait la chaire, tout confiant.

Rien, évidemment, d'académique dans son discours. Mais il possédait les dons de l'orateur populaire, et savait mettre en relief les mots de valeur. Son regard, son geste, accentuaient sa parole.

Tel auditeur indifférent recevait soudain, comme une flèche acérée, une phrase qui semblait descendre directement du ciel pour lui.

Par souci des âmes, M. Vianney aimait les définitions rapides et colorées, plus accessibles à la mémoire : « Le sacerdoce, c'est l'amour du cœur de Jésus ». Toujours clair et sobre dans ses développements, il jetait, au cours de sa prédication, des maximes judicieuses : « Quand on veut détruire la religion, on commence par attaquer le prêtre, parce que, sans prêtre, plus de sacrifice » ; — ou des observations originales : « Faites moins de bruit dans les journaux, faites-en un peu plus à la porte du tabernacle » ; — ou des remontrances directes : « Voyez cette mère, bien plus empressée à regarder si sa fille a son bonnet droit, qu'à lui demander si elle a donné son cœur au bon Dieu ».

Surtout, comme le divin Maître recourait aux paraboles pour exposer à de pauvres bateliers les idées les plus hautes, M. Vianney usait constamment d'images et de comparaisons. « L'humilité est aux vertus ce que la chaîne est aux grains de chapelet. Enlève la chaîne, tous s'échappent. » Même le tour réaliste ne l'effarouchait point quand il le jugeait utile et adapté à l'auditoire.

Si vis me flere, dolendum est primum ipsi tibi.

Sans songer à Horace, le saint bouleversait à ce point les âmes, par sa propre émotion, qu'un jour, où il pleurait sur la misère des pécheurs, un auditeur s'écria : « Mon Dieu, donnez-moi cette larme! »

Pourtant, Mesdames et Messieurs, le confesseur eut plus d'influence encore que le prédicateur. Mon compatriote, Barbey d'Aureville, a écrit, de sa manière fastueuse : « Le curé d'Ars fut, avant tout, un confesseur. Dieu lui avait donné le génie de la confession... Les fous qui venaient à lui, sans qu'il eût besoin d'aller à elles, se sont tellement renouvelées, pendant toute sa vie, qu'en prenant la moyenne de ses confessions, on a trouvé plus d'un million d'âmes converties... un million d'âmes qui diront à Dieu : C'est par lui que nous sommes venues à vous, Seigneur! »

Confesseur, le curé d'Ars le fut, de seize à vingt heures par jour. Durant les quelques instants de la nuit qu'il consacrait au sommeil, quatre-vingts personnes intrépides restaient sous le porche de l'église, afin de ne pas perdre leur tour. Il leur fallait, néanmoins, céder leur place, soit à un charretier, qui arrêta son attelage devant le portail, et qui, entrant en rafale, s'écriait : « Je veux me confesser tout de suite » ; soit à des infirmes, soit à des âmes dont M. Vianney devinait l'inquiétude, et qu'il amenait, presque malgré elles, au confessionnal, par l'autorité d'un mot, d'un regard, et surtout par ce je ne sais quoi de saintement irrésistible, qui brisait les résistances.

Mais, d'ordinaire, nulle préférence, nul passe-droit. Il ne considérait que les âmes, pensant, avec La Bruyère, qu'« un grand s'enivre de meilleur vin que l'homme du peuple : seule différence ». « Je ne fais antichambre, ni chez le pape, ni chez le roi de Bavière », proclamait orgueilleusement une pèlerine, qui, sans doute, exagérait. « Fussiez-vous l'impératrice, répondit suavement le curé, ici, vous attendrez ».

Alors, c'étaient les émouvantes confidences, souvent provoquées, car il révélait aisément aux âmes, des détails précis, mais oubliés, de leur existence, ou leur turpitude qu'elles n'osaient découvrir. Sans périphrase, il disait à chacun sa vérité, et le conseillait par quelques paroles lumineuses et sages. Traditionnel, et enne ni des *dévoionnettes*, il s'en tenait à la large piété de l'Église. Son pouvoir de calmer les troubles, et de guérir, ou panser les misères et les douleurs, était si connu, qu'un gendarme, usant de son style légendaire, résumait ainsi son signalement : « Brave consolateur des affligés! »

Quelle était, Mesdames et Messieurs, la sève profonde et intarissable de cette vie? Ah! que le cadre profane de cette conférence ne m'empêche point d'exalter les mortifications d'un vrai disciple de Jésus-Christ! Certes, quand le curé d'Ars questionnait : « Quelle est la plus grande des croix? », un petit nombre aurait aussitôt répondu, comme lui : « C'est de ne pas en avoir ». « Dieu seul, disait-il, nous donne ce moyen de lui prouver notre amour. » Il reçut ce « don » dans sa plénitude, et se servit de ce « moyen » avec un effrayant parti pris de sévérité pour lui-même.

« Toutes vos œuvres, écrivait au Pape sainte Catherine de Sienne, rayonnent sous le regard de Dieu et des hommes. » Ainsi du curé d'Ars. Vivant dans une maison de verre, épié, à chaque instant, même la nuit, par une foule indiscrète, on l'a vu se contenter, chaque

jour, d'une tasse de « lait brouillé », et de quelques croûtes de pain durci, qu'eussent rejeté des mendiants. Souvent, il se bornait à trois de ces repas par semaine. Un carême, il n'acheva pas deux livres de pain. Les médecins avaient beau lui prescrire un régime, il les remerciait gentiment de leurs avis. Prenait-il, parfois, une ou deux pommes de terre? Il les avait fait cuire, au début de la semaine et les mangeait froides, même moisies.

Son repos était à l'avenant. Il couchait sur la dure, et son sommeil court, troublé, généralement, par de violentes névralgies ou des rhumatismes aigus, et par des causes mystérieuses, ne fut jamais réparateur. Ah! ne croyez point à une facile habitude. « Avant de quitter ton lit, conseilla Aristippe, demande-toi, sept fois, s'il est utile aux dieux, au monde, ou à toi-même, que tu te lèves. » Assurément, M. Vianney ne se livra point à ce calcul. Mais il éprouva, chaque nuit, la fatigue, même le dégoût de se lever.

Jamais il ne se chauffa. Il sortait sans manteau, par dur hiver, et ses pieds et ses jambes, immobiles pendant les interminables séances du confessionnal, furent, plusieurs fois, gelés.

Le confessionnal! Vous dirai-je qu'à la lassitude morale d'entendre ses laides et sempiternelles confidences, de résoudre, à l'improviste, des cas difficiles de justice ou de charité, de donner des directives graves, et de subir continuellement le désagrément physique des odeurs intolérables, s'ajoutaient, pour l'abbé Vianney, les tiraillements de la faim et de la soif, d'atroces douleurs d'entrailles et le supplice de ses austérités volontaires? Car, son corps et ses bras étaient ceints de rudes cordes, garnies de pointes de fer, et chaque fois qu'il voulait obtenir une grâce de choix, ou la conversion d'un pécheur, il se serrait et piquait héroïquement, en murmurant, pour s'encourager : « Encore un coup d'*hameçon!* »

Je vous laisse à penser ce qu'apparut son pauvre corps, sous ses cilices et ses instruments de discipline, quand, après sa mort, malgré sa défense, on le dépouilla. Mais je tiens à vous dire que ce corps, qui n'était qu'une plaie, a été retrouvé intact, avec ses chairs et son cœur, quarante-cinq ans après sa mise au tombeau. Le Maître, à qui si volontiers il l'avait abandonné, en avait pris soin, pour le glorifier dès ici-bas.

* * *

Au tombeau? Voici que M. Vianney s'y achemine, car il faut terminer. A plusieurs reprises, il avait annoncé sa fin prochaine, et même donné une précision. Comme une pèlerine de Saint-Étienne, le voyant très faible, lui adressait un adieu, il lui dit : « Non, mon enfant, dans trois semaines, nous nous reverrons ». Et, trois semaines après, curé et pénitente mouraient presque en même temps, et pouvaient se rencontrer auprès de Dieu.

Le 29 juillet 1859, ses forces déclinaient visiblement. Mais les pèlerins insatiables abusèrent, quand même, de sa complaisance : il descendit à l'église, confessa, fit le catéchisme. Si ses paroles sortaient, à peine distinctes, ses regards vers le tabernacle et ses pleurs gardaient leur éloquence.

Le soir, en rentrant au presbytère, chancelant et tout courbé, il prodigua ses dernières bénédictions. Le ciel était orageux, l'air torride. Quoiqu'il étouffât, le curé d'Ars resta glacé. Le médecin, appelé pendant la nuit, défendit qu'il se levât. Alors, par un incroyable égoïsme, des pèlerins parvinrent, de force, jusqu'à son lit et se confessèrent ; puis, ses paroissiens prétendirent revoir celui qui, disaient-ils, leur appartenait, avant d'être aux autres.

Quelques jours de lent déclin, où l'abbé Vianney témoigne autant d'obéissance et de charité que de présence d'esprit et de sérénité d'âme. Au moment de recevoir le saint Viatique, il murmure : « Que le bon Dieu est bon! Quand on ne peut plus aller le voir, c'est lui qui vient ».

Le laissera-t-on mourir tranquille? Non. Une lutte s'engage, en présence de l'agonisant, pour posséder son corps ; car, il y a émulation de convoitises entre les gens de Dardilly et ceux d'Ars. Il fallut qu'un notaire recueillît, dans un soufflé, sa décision suprême, son dernier mot d'humilité : « A Ars mon corps... si peu de chose! » C'est ainsi que mourut saint Jean-Marie Vianney, béni par son évêque, le jeudi 4 août 1859, à 2 heures du matin, au fracas d'un violent orage, dans la plus douce paix et la plus ferme espérance, déjà souriant à Dieu.

* * *

Votre attention soutenue et sympathique, Mesdames et Messieurs, est une nouvelle preuve de cet attrait envers les saints

dont je vous parlais, au début de ma conférence, et que le Souverain Pontife signalait lui-même à Jean Carrère.

« Avez-vous remarqué, lui dit Pie XI, l'ineffable charme qu'exercent, sur toutes les âmes, les actes et les paroles des saints? Voyez votre histoire et la nôtre. Quels sont les êtres les plus infailliblement populaires, plus même que les héros et les génies, ceux dont la figure et le souvenir s'imposent le plus à la foule et aux élites? Des saints.

» Par exemple, continue le Saint-Père, prenons le plus illustre et le plus beau de vos siècles, en France, le XVII^e siècle. Que de génies! que de grands hommes dans tous les genres: Corneille, Racine, Molière, Pascal, Bossuet et Condé, et Turenne, et Louis XIV lui-même, et Richelieu, et tant d'autres! Eh bien, dans ce siècle, qu'on a appelé un siècle d'or, quel est, selon vous, l'homme dont la figure est le plus universellement, le plus populairement radieuse? Quel est celui dont le nom est le plus connu, le plus aimé, le plus glorieux? Vous l'avez déjà deviné: Vincent de Paul.

» Et, en Notre cher Milan, où il y a eu, comme vous le savez, de très grandes figures dans l'art, les lettres, la politique, des Léonard de Vinci, des Manzoni, des Sforza, des Visconti, quelles sont, pourtant, les deux figures qui dominent, et s'illuminent de plus en plus, dans l'admiration du peuple et de l'élite? Il n'y a pas à hésiter: ce sont saint Ambroise et saint Charles Borromée?

» Combien d'autres exemples! Le très grand poète Dante lui-même ne le cède-t-il pas, en gloire, au très simple François d'Assise? Et votre admirable Bayard à votre Jeanne d'Arc? Dans tous les siècles, dans tous les pays, vous pouvez appliquer cette vérité d'observation purement historique. Il y a, dans la sainteté, aux yeux des foules, quelque chose qui dépasse toutes les autres beautés d'ici-bas, et qui s'impose à l'affection universelle. »

Ainsi s'explique, Mesdames et Messieurs, que la vie, simple et uniforme, d'un petit curé de campagne ait pu, durant une heure, vous intéresser et vous émouvoir. A votre tour, vous avez senti vos âmes vibrer au grand souffle surnaturel qui les emportait vers les cimes, sur lesquelles Dieu se révèle, parle et agit. Nous avions fui la plaine, où s'amuse et profite ceux dont Louis Veuillot disait rudement qu'ils « passent, en se faisant du bien ». Nous étions loin de l'égoïsme et de la jouissance, des soucis terrestres et même de l'ordinaire condition des hommes. Un disciple du Christ, un prêtre, « homme de Dieu », nous montrait l'héroïsme qu'inspire l'amour divin, quand il va jusqu'au détachement total, au zèle insatiable de l'apostolat et au portement réel de la croix.

Mais si humble que soit le cadre de cette vie, si modestes ses épisodes, nous avons, néanmoins, assisté à la « fête perpétuelle qu'offre, selon Thucydide, le cœur de l'homme qui remplit son devoir ». Fête délicate, plus saisissante pour l'âme que pour les yeux; fête somptueuse, tant il y a de grandeur à voir la déroute des instincts mauvais et l'éclatante victoire de la vertu; fête bienfaisante surtout, car il est impossible qu'elle ne nous suggère pas le désir de nous hausser nous-mêmes à un meilleur service de Dieu, à un plus charitable dévouement.

Où, alors même que vous ne m'eussiez suivi jusqu'à Ars qu'en touristes, vous n'en repartirez pas, sans que vous accompagniez ce rayon de pénétrante lumière qui émanait du saint curé, sans que son influence s'exerce sur vous, pour votre bien, en remerciement de votre visite.

Le jour où M. Vianney avoua, pendant un catéchisme, qu'il avait songé à s'enfermer dans la solitude silencieuse d'une Trappe, un de ses auditeurs s'écria: « Oh! que ç'eût été dommage! » N'est-ce pas aussi votre exclamation finale, maintenant que vous savez pourquoi des centaines de mille personnes se rendent en pèlerins auprès de lui, et pourquoi l'Eglise, qui pèse et proclame infailliblement le mérite de ses fils, le présente au clergé de l'univers comme un modèle de pasteur.

† G. F. GRENTE,
évêque du Mans.

AVIS IMPORTANT

Il ne sera plus donné suite aux demandes d'envoi d'exemplaires de la « Revue catholique des Idées et des Faits » non accompagnées du coût des numéros demandés.

Le « Gog » de Giovanni Papini

I

Mgr Louis Picard l'a éloquentement démontré ici même la semaine passée, la publication de *Gog* (1) est loin d'être, comme on l'avait fait croire, une résurrection du Papini anarchiste et blasphémateur. Aucune contradiction entre le *Saint Augustin* et *Gog*, deux livres de genres très différents, mais dans la même ligne catholique.

De plus — ce qui ne gâte rien et nous ravit de joie — *Gog* est une de ces œuvres profondes et puissantes, qui suffisent à classer son auteur parmi les génies universels de la satire. Un grand pamphlétaire catholique s'y révèle. Certaines de ses pages sont des chefs-d'œuvre de finesse et d'humour, qui supporteraient la comparaison avec les inventions les plus satiriques de Voltaire ou de Pascal. Ailleurs, il rappelle plutôt Swift ou Cervantès, Rabelais ou Molière, Dante aussi et parfois — où il est le moins bon — Edgar Poe.

Terrible maître de l'ironie et du sarcasme, pince-sans-rire d'un flegme imperturbable, briseur d'idoles et de fétiches tout en ayant l'air de les honorer, il est antimoderne avec aplomb. Les célébrités qui font l'orgueil du monde, il les fait basculer l'une après l'autre sous le ridicule de leur propre bavardage.

Plaisant abatage, je vous assure. Quelques-unes des victimes s'effondrent si drôlement et si... logiquement, qu'on se surprend à rire à haute voix au spectacle de leurs contorsions, comme le fameux lecteur des aventures de Don Quichotte.

Et ce rire est un rire sain, une suprême libération de la tyrannie des modes absurdes, des réputations usurpées, de la bêtise des foules et de leurs béates admirations. Enfin il se trouve un écrivain moderne de génie pour mettre le ricanement au service de la vérité contre les fadaïses des pontifes du faux progrès. Il est salutaire qu'on caricature une bonne fois la stupidité humaine, qui se pavane d'orgueilleuses chimères (progrès économique indéfini, règne universel de la machine, insanités philosophiques, aeries artistiques et littéraires) et qui oublie l'essentiel, persuadée que l'homme est un dieu depuis qu'il a découvert la T. S. F., le sous-marin et l'avion.

On a dit que *Gog* était le fruit d'un amer pessimisme. A première vue, peut-être. Papini a certes ressenti lui-même un profond dégoût pour l'humanité. Mais depuis qu'il a rencontré la charité chrétienne, cette misanthropie s'est concentrée tout entière sur les folies de la société moderne. Pour haïr à ce point le mal, il faut un grand amour.

Mais que n'a-t-on pas dit?

Les *Nouvelles littéraires* du 10 janvier ont publié un article à sensation. Le moins qu'on puisse dire est qu'il était inintelligent. Peut-être l'auteur, M. Antoine Aniante, n'avait-il pas lu *Gog*. Ce serait sa seule excuse. Ou plutôt sa condamnation, car on n'écrit pas des choses pareilles, sans d'abord vérifier. Citons :

... « Il (Papini) se retrouve semblable à celui d'il y a vingt ans, perdant la foi chrétienne qu'il avait acquise. Il l'abandonne en tombant dans le plus noir pessimisme, et il se retrouve dans les bras musclés de Schopenhauer. « Le pain, peut-être, ne restera-t-il que le pain comme unique nourriture de l'homme, comme unique vérité du monde. Je n'ai jamais goûté une saveur aussi riche et aussi suave que celle du pain. Est-ce vraiment le véritable aliment de l'homme et sa vraie vie? » Ce sont les dernières paroles de son

(1) *Gog*. Vallecchi, editore, Firenze. Lire 15.

héros Gog (1). Elles sont remplies d'une infinie tristesse, et j'éprouve pour Papini une énorme peine. Cet écrivain, avec toute sa célébrité et tous ses millions, tout en restant jeune encore, se croit l'homme le plus blasé et le plus désolé de toute la terre. Il mord rageusement la poussière et pleure comme un enfant. Aujourd'hui, il sort comme un lépreux du temple du Christ où depuis quelques années il priaient agenouillé, pendant que ses éditeurs faisaient des affaires d'or en spéculant sur sa conversion; il sort avec son énorme face de Belzébuth, le nez coiffé d'un gros lorgnon, hurlant blasphèmes et injures contre la Mère Eglise et ses dogmes; alors les critiques s'insurgent et les prêtres écumant ».

M. Anlante aurait-il pris ses désirs pour la réalité? Ne lui supposons pas tant de noirceur; contentons-nous de dire qu'il n'y a rien compris. S'il y a des blasphèmes dans *Gog* (comme dans la *Divine Comédie* et dans la Bible!), ce n'est pas Giovanni Papini qui les profère. Les personnages de *Gog* et ses interlocuteurs sont là pour cela, et le procédé littéraire choisi par Papini ne peut scandaliser que les distraits ou les sots.

L'auteur avait cependant pris toutes ses précautions contre le lecteur étourdi. Il faisait en tête de l'ouvrage sa profession de converti, sans compter qu'il marquait tous les exemplaires de son timbre sec portant, surmontée des tenailles symboliques et de la croix, une devise qui n'a rien de pessimiste : *Inveni portum*.

Après cette introduction — dont Mgr Picard a donné ici la traduction complète — on n'a pas le droit d'attribuer à Papini les exagérations et les sottises de ses personnages. Reste à voir seulement s'il a réussi, comme il s'en flatte, à tirer le bien du mal, en d'autres termes si, à laisser la parole à son Gog, il a évité le danger que peut présenter l'exposé de l'erreur. La suite de cette étude montrera, j'espère, que *Gog* est, sous la forme de l'ironie, une courageuse et magnifique réfutation de quelques grandes erreurs modernes. C'est, dans son genre — qui n'est pas fait pour les enfants ni pour les esprits sans culture — une apologétique, d'autant plus forte qu'elle dérobe à Voltaire l'arme du rire pour la tourner contre les ennemis de la civilisation chrétienne.

* * *

L'introduction a montré, dans quelles circonstances, Gog, le demi-sauvage parvenu, le milliardaire américain, en est arrivé à quitter le monde des affaires pour jouir de sa fortune.

Dès lors commence pour lui une vie nouvelle : recherche fiévreuse de jouissances, courses à travers les continents, caprices fantastiques, sensations rares, poursuite de toutes les nouveautés, fréquentation des grands philosophes et des hommes célèbres, raffinements de fantaisies intellectuelles capables de le sortir de l'ennui suprême des voluptés banales. En somme, une sorte de des Esseintes américain, comme celui que Karl Huysmans a dépeint dans *A rebours*; même misanthropie, même égoïsme, même mépris des traditions artistiques et littéraires, même avidité de l'inouï, de tout ce qui contredit les habitudes humaines, pour aboutir d'ailleurs au même désenchantement de tout et au même détraquement du cerveau.

Une seule différence, qui fait honneur au tact de Papini : il nous a épargné les grossières voluptés sensuelles, dont des Esseintes nous infligeait le répugnant spectacle.

Il est clair, des deux côtés, que le personnage représente l'état d'esprit de l'auteur avant sa conversion. Gog est le Papini de *Un Homme fini*, comme des Esseintes était Huysmans lui-même. Tous deux criaient leur désespoir de n'être rien après avoir voulu être tout. Aucun des deux n'annonçait alors une conversion au Christ. Et cependant, à tous les deux, selon le mot de Barbey

(1) Disons tout de suite que non. La citation est inexacte, et l'idée est faussée. *Traditore, traduttore!* (P. H.)

d'Aureville, il ne restait plus, logiquement, que la bouche d'un pistolet ou les pieds de la croix.

Leurs recherches de jouissances déséquilibrées, leur insatiable appétit de nouveautés provenaient en somme d'un immense désir d'infini. Dieu seul peut combler l'insondable abîme du cœur humain en quête de bonheur. Qu'il fasse, aussi longtemps qu'il n'a pas rencontré Dieu, l'homme, à travers toutes ses expériences, aboutit au *Vanitas vanitatum* de Salomon, le plus riche, le plus intelligent et le plus désabusé des hommes que la terre ait portés. « Tu nous as créés pour toi, ô Dieu, s'écrie saint Augustin, dont Papini a si bien ressuscité la grande et pathétique figure, et notre cœur est inquiet aussi longtemps qu'il ne se repose pas en toi! »

C'est la grande leçon de *Gog* et, si elle n'est pas exprimée en toutes lettres, il est impossible que le lecteur avisé ne la tire pas. Elle est d'ailleurs clairement insinuée par le spectacle du désenchantement final de Gog :

« Pour qui a goûté tous les pouvoirs, il n'y a plus d'autre refuge que l'impuissance. Pour qui a possédé tout ce qui peut s'acheter au monde, il n'y a plus de refuge que dans la misère. »

Et sa dernière expérience est tout l'opposé des précédentes. Il a résolu d'essayer de la vie du vagabond, du moins pour une semaine, et s'en va couvert de haillons, à travers les villages et les campagnes d'Italie, d'autant plus abandonné et misérable qu'il ne connaît pas l'italien. On le prend pour un malfaiteur, et cependant les braves gens de la campagne lui sont secourables. Un jour, affamé et harassé, il va s'asseoir à peu de distance d'une petite gardeuse de vaches dans une prairie.

Et voici les dernières lignes du livre, qu'il suffit de citer pour leur restituer leur vraie signification :

« Mal vêtu comme j'étais et haletant, je devais paraître en vérité un disgracieux vagabond.

» Après un quart d'heure, je ne sais comment, la petite fille tira de son sac un morceau de pain gris, s'approcha de moi et me l'offrit avec un sourire timide, en murmurant quelques mots. Elle avait compris que j'avais faim. Je la remerciai comme je pus, et mordis dans le pain avec volupté. Je n'ai jamais goûté une saveur aussi bonne et aussi riche.

» Cela serait-il donc la vraie nourriture de l'homme? Et serait-ce là la vraie vie? »

Pas question d'insinuer que le pain serait « l'unique vérité du monde ». Nulle trace, dans le texte italien, de cette conclusion pessimiste. Le sens qui s'impose est celui-ci : le bonheur vrai est dans la simplicité de vie; la misère est une bonne école pour apprécier les jouissances ordinaires de l'humanité, et le sage est celui qui sait se contenter de peu.

Je n'ai fait que déblayer le terrain.

Il reste à voir notre Gog aux prises avec les idées modernes, et c'est ici que commence le spectacle.

PAUL HALPLANTS.

AVIS IMPORTANT

Les très nombreux abonnés dont l'abonnement vient à échéance le 25 mars, recevront ces jours-ci une carte les avisant de la mise en circulation d'une quittance de 75 francs. Nous les prions INSTAMMENT de vouloir bien verser, DANS LES HUIT JOURS, cette somme à notre compte chèque postal 48.916, pour nous éviter d'inutiles frais d'encaissement. Ne seront remises à la poste, après cette date, que les quittances des abonnés qui ne nous auront pas fait parvenir le renouvellement de leur abonnement avant le 15 courant.

L'enfer est pavé de bonnes intentions ⁽¹⁾

ACTE II

SCÈNE PREMIÈRE

Le cabinet du docteur Delmare. Même jeu qu'à la scène IV de l'acte I^{er}; le Docteur ne réussit à allumer une cigarette qu'après avoir essayé en vain de faire prendre plusieurs allumettes.

LE DOCTEUR

La régie française... une institution que l'Europe nous envie... comme l'École polytechnique... mais pas pour les mêmes motifs... Un industriel qui générerait sa petite affaire à l'exemple de la régie, prendrait un brevet de faillite, sans garantie du gouvernement... Il aurait cinquante procès par jour et passerait en correctionnelle pour fraude... Tous les gendarmes seraient à ses trousses; tous les tribunaux le condamneraient; et il s'écroulerait sous des monceaux de papier timbré, il périrait sur la paille humide des cachots... Que ne puis-je faire subir le sort que mérite la régie, à la plus respectable de mes tantes?... Nous voici à l'échéance! Le délai de huit jours expire demain... *(Il va se regarder dans une glace.)* J'ai maigri de dix livres... Cécile a perdu toutes ses belles couleurs... Françoise est jaune comme un citron... Et ma tante, imperturbable, marche, les yeux rivés à une casserole, sur un volcan en éruption... Le hasard s'est refusé à venir à mon aide... La situation est la même qu'au premier jour, à ces seules différences près que l'ennemi s'est fortifié dans la place et que l'atmosphère s'est sursaturée d'électricité... Où la foudre va-t-elle tomber?

On frappe à la porte.

Entrez!

SCÈNE II

LE DOCTEUR, FRANÇOISE, puis YVES LEHULLIER
FRANÇOISE

M. Lehullier demande si Monsieur peut le recevoir...

LE DOCTEUR

M^e Lehullier... mais avec ivresse! Entrez au plus vite, mon cher Maître... C'est la Providence qui vous envoie... Comment n'avais-je pas pensé à vous, à vous l'ami intime de mon père, l'homme de bon conseil par excellence? Vous nous apportez le salut! Vous allez nous arracher à l'abîme!

Françoise sort en faisant des signes énergiques de dénégation.

YVES LEHULLIER

Bonjour, Jacques... Quelle nervosité... Comment vas-tu? Comment va ta charmante femme? Nul n'entend plus parler de vous... Etes-vous toujours semblables aux peuples qui n'ont pas d'histoire? Votre lune de miel sera donc éternelle? Vos visites sont plus rares que les crises du ministère...

LE DOCTEUR

Notre lune de miel, mon cher Maître, elle est fêlée, comme une vieille poêle... Et demain les débris en seront bons à jeter à la rue, lorsque passeront les tombereaux de l'hygiène publique et municipale... De quelle peine le Code pénal punit-il l'empoisonnement?

YVES LEHULLIER

De la mort...

LE DOCTEUR

Sans phrases!... Voici qui exige réflexion et une étude plus approfondie des alcaloïdes... Demain... demain, de quoi sera-t-il fait? ...Mon sort est entre vos mains... Quelle issue à cette crise? Tuer ou quitter le domicile conjugal?

YVES LEHULLIER

Tu n'envisages que ces deux solutions? Il y en a pourtant une autre : prendre une douche...

LE DOCTEUR

Remède inutile, mon cher Maître, et voué à l'insuccès! Je prends deux douches par jour : une dans ma salle de bains; et l'autre

(1) Voir le premier acte dans la *Revue catholique* du 27 février.

sous le robinet d'eau tiède que me représentent les lèvres desséchées de ma vénérable tante, M^{lle} Ermengarde Silohan

YVES LEHULLIER

M^{lle} Ermengarde est ici?

LE DOCTEUR

Depuis sept jours, mon cher Maître, sept jours *(il regarde sa montre)* et cinq heures et quart... Il y a sept jours et cinq heures et quart qu'elle est entrée dans cette maison... et le malheur derrière elle. Notre pauvre lune de miel n'a pu résister à une telle fusillade; les morceaux, je vous l'ai dit, en seront enterrés demain... Voulez-vous assister à la funèbre cérémonie qui se déroulera dans la plus stricte intimité?... Mais vous connaissez la tante Ermengarde?

YVES LEHULLIER

C'est ma meilleure cliente! Un procès toutes les six semaines!

LE DOCTEUR

Rien ne m'étonne plus! J'ai hébergé la discorde dans le nid de nos amours... Est-ce vraiment un crime d'empoisonner une empoisonneuse?

YVES LEHULLIER

La loi ne fait point de distinctions aussi subtiles. Mais le jury t'accordera les circonstances atténuantes... Je t'en tirerai avec vingt ans de travaux forcés...

LE DOCTEUR

Il y a déjà un progrès... Garantissez-moi le sursis, et dans la nuit prochaine on entendra retentir comme un éclat de tonnerre cette étonnante nouvelle : M^{lle} Ermengarde se meurt, M^{lle} Ermengarde est morte!

YVES LEHULLIER

Mon pauvre Jacques, à quel degré de détresse en es-tu rendu pour ne plus trouver d'autre consolation à ta douleur que de parodier les grands classiques! Mais je ne comprends absolument rien à tes propos décousus. Parle clair... Qu'est-ce qu'il y a?

LE DOCTEUR

Ce qu'il y a, mon cher Maître, ce qu'il y a... c'est que la semaine dernière j'étais encore le plus heureux des hommes... L'amour parfait, l'éternelle idylle, et, dans nos cœurs, toute la joie d'un printemps immuable, portant les fleurs les plus suaves du premier janvier à la Saint-Sylvestre!... Aux heures où les devoirs austères de ma profession nous obligeaient, hélas, à nous séparer, Cécile, qui a passé un peu vite du collège au ménage et de la philosophie à la cuisine, s'initiait tout doucement à ses obligations nouvelles, avec l'enthousiasme d'une jeune néophyte, sous la direction de cette excellente Françoise, que maman nous avait offerte dans ce but bien déterminé...

YVES LEHULLIER

Idée géniale de ta bonne mère! Je connais Françoise : une domestique vieux style... art ancien et garanti... en dépit des allures dégagées qu'elle cherche à se donner... Le moule est cassé... On n'en fait plus des domestiques comme celle-là...

LE DOCTEUR

Tout allait donc pour le mieux dans le plus doux des univers, quand la tante Ermengarde, flanquée de malles gigantesques et de chapeaux aux courbes hyperboliques, nous est dégringolée dessus, un beau matin, comme un vautour qui se précipite sur les colombes les plus innocentes... Et le malheur, aux ailes noires, a franchi notre porte, perché sur ses bagages... Nous voilà plongés dans la plus sombre détresse... Elle s'est imaginée de faire l'éducation de Cécile, à la lumière des immortels principes qu'elle tient de notre arrière-grand-mère. On ne peut plus ici ni acheter, ni cuire, ni manger une côtelette, sans que ces modestes opérations ne deviennent l'occasion de savantes théories sur l'art d'accommoder les veaux au temps de Napoléon I^{er}... Cécile pleure, et moi je peste! Plus une minute de solitude! La crécelle de M^{lle} Ermengarde marque le rythme des heures... Quant à Françoise, elle n'a pas hésité sur le parti à prendre, elle s'en va demain... Ma tante a déclaré, d'un ton vinaigré, que rien ne pouvait être plus heureux... mais elle n'a pas remplacé la fugitive... et nous voilà bien empêtrés... Mon cher Maître, encore une fois, j'implore vos conseils : le poison pour ma tante, ou la fuite pour moi... que décidez-vous?

YVES LEHULLIER

Tu n'as jamais songé à renverser les termes du dilemme? Le poison pour toi, ou la fuite pour la tante?

LE DOCTEUR

Mon cher Maître, que vous a fait Cécile, qu'avez-vous songé à condamner cette enfant à un veuvage prématuré? Reste la fuite de ma tante, ah! ne me laissez pas entrevoir la possibilité d'une pareille ivresse... La chute serait trop lourde... Je me sens incapable de résister à une désillusion... Tous les projets sont voués à un échec certain... M^{lle} Ermengarde est ancrée à notre rivage, comme une vieille frégate qui se refuse à quitter le port... Nous ne pouvons pas la congédier : ce serait méchant... Quant à essayer de la faire partir de son propre mouvement, autant vaudrait s'efforcer de déraciner un cèdre sans autres outils que les deux mains...

YVES LEHULLIER

Sans doute, mais l'ingéniosité supplée parfois à la faiblesse...

LE DOCTEUR

Eh quoi! mon cher Maître... Vous formeriez le projet insensé... Ah! je vous en conjure, ne me donnez pas une fausse joie... Ce serait un autre moyen de faire ma pauvre Cécile prendre trop tôt le voile des veuves...

YVES LEHULLIER

J'en resterais inconsolable... Mais, mon cher Jacques, je ne serais pas un vieil avocat, si je ne savais, hélas, comment il faut tirer sur les ficelles, pour faire mouvoir les pantins humains... C'est la moitié de notre science... Je t'ai dit que M^{lle} Ermengarde était, pour moi, une très ancienne et très fidèle cliente, encore que je lui aie perdu quelques procès aventureux... Je connais, par le menu, ses plus augustes travers... Je cours à mon cabinet, et, avant dix minutes, ta tante aura de mes nouvelles...

LE DOCTEUR

Mon cher Maître, je sens que ma tête tourne, que je perds mon équilibre, que je vais devenir fou : de douleur, si vous échouez; d'allégresse, si vous réussissez... Fou pour fou, je choisis la joie... Nous deviendrons vos esclaves, Cécile et moi, si vous nous arrachez à cet esclavage; nous baisserons le sol sur la trace bénie de vos pas...

YVES LEHULLIER, riant.

Je ne vous en demande pas tant! Gardez seulement votre jeune amitié au vieil ami de ton père... Tu peux commander les portefaix pour les malles de M^{lle} Ermengarde... Je te garantis que ce soir elles ne seront plus chez toi... J'aime mieux cela que d'avoir à te défendre devant la Cour d'assises... Allons, au revoir!

LE DOCTEUR, lui serrant la main avec effusion.

Vous êtes notre guide, notre consolateur, notre bienfaiteur, notre sauveur, notre maître... Tu duca, tu signore e tu maestro... Je ne sais plus ce que je dis, je parle italien! Notre reconnaissance sera éternelle; et nous la transmettrons à nos enfants et aux enfants de nos enfants, jusqu'à la fin des générations...

YVES LEHULLIER, riant.

C'est bon, c'est bon, au revoir!

LE DOCTEUR

Au revoir, et que l'incorruptible justice prenne notre cause sous sa protection!

SCÈNE III

LE DOCTEUR, puis FRANÇOISE

LE DOCTEUR prend une cigarette et l'allume du premier coup

Heureux présage! L'allumette part... Ma tante partira... La régie des contributions indirectes vient de m'en donner l'assurance... Un pareil symbole ne peut pas tromper...

Il sonne. Françoise entre.

LE DOCTEUR

Où est Madame?

FRANÇOISE

Dans sa chambre... M^{lle} Ermengarde nous apprend à ranger les draps dans l'armoire, suivant les principes du siècle dernier...

LE DOCTEUR

Du commencement du siècle dernier... Dites à Madame que j'ai

une communication urgente à lui faire; et occupez ma tante pendant ce temps...

FRANÇOISE

Ce ne sera pas difficile...

Fausse sortie.

FRANÇOISE

Mais, vous paraissez bien joyeux, Monsieur Jacques...

LE DOCTEUR

Françoise, ma chère Françoise, êtes-vous capable de garder un secret? Savez-vous être muette?

FRANÇOISE

Une tombe, Monsieur Jacques, un sépulcre...

LE DOCTEUR, à voix basse.

Alors, Françoise, écoutez... M^{lle} Ermengarde va partir ce soir!

FRANÇOISE, éclatant.

Vrai, Monsieur Jacques, vrai! Ce n'est pas une fausse nouvelle, pour m'empêcher de m'en aller?...

LE DOCTEUR

Taisez-vous, taisez-vous! Au nom de ce que vous avez de plus sacré au monde, taisez-vous! Vous m'avez promis le secret, le silence... Et voilà que vous amenez toute la maison! Envoyez-moi, Madame, et taisez-vous...

FRANÇOISE

Il faudra tout de même que je le dise à mon chat... Mon pauvre Mistigri, comme il va être content!

Elle sort.

SCÈNE IV

LE DOCTEUR, puis CÉCILE

LE DOCTEUR

Ah, je voudrais jouer de la grosse caisse, ou tout au moins du cornet à piston! Mais nous n'avons qu'un piano... Il n'importe... Il faudra que j'aile au salon tapoter sur cet instrument quelque musique endiablée... Je me sens l'âme d'un héros...

Il chantonne l'air de la « Belle Hélène » :

Je suis le bouillant Achille
Le grand Myrmidon.
Combattant un contre mille
Grâce à mon plongeon.
J'aurais l'esprit bien tranquille,
N'était mon talon...

N'était mon talon, n'était mon talon;... n'était ma tante, serait bien mieux dit... Il est fâcheux que cela ne rime pas... Ah, Cécile!

Il embrasse sa femme et, sans prononcer une parole, lui fait faire deux ou trois tours de valse.

CÉCILE, se dégageant.

Mais, Jacques, mon chéri, c'est indécent : la valse est complètement démodée...

LE DOCTEUR

Tu préfères une danse sakalave?

CÉCILE

Qu'est-ce que c'est que cela?

LE DOCTEUR

Un zéro de géographie! C'est une danse de Madagascar qui sera introduite demain dans les salons, et dont la vogue durera au moins six mois... Mais je ne t'ai pas dérangée pour t'apprendre la géographie, ni même la danse... Cécile, prépare-toi au choc... Tiens, assieds-toi, cela vaut mieux : ta tante va s'en aller... J'en suis sûr, sûr, tu m'entends bien...

CÉCILE

Mon pauvre Jacques, quelle aberration! Je la quitte à l'instant; sais-tu ce qu'elle vient de me dire, le sais-tu? Elle m'a promis que dans deux mois elle m'apprendrait à faire des confitures de groseilles et à couvrir les pots, à couvrir les pots suivant les règles de l'art et de la conservation des dites confitures. Et après les confitures de groseilles, il y aura les confitures d'abricots, de pêches, de prunes, de poires, de pommes...

JACQUES

De citrouilles, de potirons, de carottes, de navets, et caetera... En dépit de toutes les confitures, je t'affirme qu'elle partira...

CÉCILE

Jacques, mon chéri, ne me tente pas... Tu sais ce que je souffre de voir brisée notre douce intimité... Mon cœur en est tout meurtri... Et je ne parle même pas des désagréments divers que nous occasionnera le départ de Françoise, qui est enragée... qui s'en va demain... Mais je ne veux pas congédier la sœur de ma mère;... ce serait une petite infamie : d'autant plus qu'elle n'est venue ici que pour me rendre service; elle est persuadée qu'elle m'est indispensable; et, pendant qu'elle démolit mon malheureux ménage, elle s'imagine, de la meilleure foi du monde, que sans elle il ne marcherait pas. Elle est pétrie de bonnes intentions...

LE DOCTEUR

Comme le pavé de l'enfer... nous sommes d'accord.

CÉCILE

Sous aucun prétexte, je ne renverrai ma tante. Je préfère souffrir, et souffrir en silence, s'il le faut...

LE DOCTEUR, l'embrassant.

Ma Cécile, tu es un ange, un séraphin!... L'Académie française, sur ma proposition, te votera un grand prix de vertu... Mais rassure-toi, tu n'auras pas à intervenir... J'ai trouvé un secours inattendu... J'ai découvert un *deus ex machina*...

CÉCILE

Pour transformer la tragédie naissante en comédie... Prodigieux!

LE DOCTEUR

Un 20 de latin!

Appel prolongé de la sonnerie téléphonique.

Tiens, voilà la machine qui marche! Le dieu est au bout du fil...

Il décroche les récepteurs.

Allô, allô... le docteur Delmare lui-même, oui... Ah! c'est vous, mon cher Maître!...

Vous désirez parler à M^{lle} Silohan?... oui... elle est chez nous... très bien... voulez-vous rester à l'appareil?... je vais la chercher...

CÉCILE, qui a pris les récepteurs.

Allô, allô, oui, Cécile... Madame Delmare?... Mais non, pour vous il n'y a pas de M^{me} Delmare... il y a Cécile... la femme du fils de votre plus cher ami... Voilà, je voulais vous demander... quand viendrez-vous dîner chez nous avec M^{me} Lehullier?... Tout à fait sans cérémonies, tout à fait... le veston sera de rigueur... ah! voilà ma tante, je lui passe l'appareil... A bientôt, cher Maître...

SCÈNE V

CÉCILE, MADEMOISELLE ERMENGARDE, LE DOCTEUR

MADEMOISELLE ERMENGARDE, nerveuse, saisit les récepteurs.

Maître Lehullier;... oui, elle-même...

Vous êtes sûr?... C'est effroyable, Maître, ce que vous m'apprenez là... Ainsi le barrage a été brisé de nouveau? La parcelle 798, section D, est encore inondée?...

Et vous pensez que je ne pourrai pas faire le procès au possesseur, qu'il faudra que je saisisse le juge du péritoire. Pourquoi cela?...

Parce que je n'aurai pas de témoins?... Mais des témoins, j'en trouverai; j'interrogerai mes fermiers...

Il me faudra aller sur les lieux, dites-vous, retourner à mon manoir, tout de suite... y rester longtemps...

Le Docteur et Cécile font de pénibles efforts pour dissimuler leur joie et se tenir convenablement.

Mais je vais partir... oui... aujourd'hui même... Ma nièce me pardonnera... Je lui rendais de grands services, la pauvre petite... Cependant, je travaillerai encore pour elle... Elle sera mon unique héritière... Il faut que je lui transmette intact le patrimoine que j'ai reçu de nos aïeux...

Comment? Comment dites-vous? On passe sur la prairie 483, section H. On, qui, on?...

Les gens du village voisin? Mais personne n'a de servitude sur

cette prairie... Ici, en tout cas, nous pouvons agir au possessoire... La servitude de passage est discontinuée...

LE DOCTEUR, bas à Cécile.

Un 20 de droit! Mais ce n'est pas pour toi...

MADEMOISELLE ERMENGARDE, téléphonant.

Ah, Maître, dans quels temps vivons-nous? Parmi quelles mœurs? Sommes-nous en France, ou chez un peuple sauvage?...

Vous affirmez encore que ce fermier ne veut pas s'en aller... C'est la fin du monde... Qu'est devenu le droit sacré du propriétaire? Il est foulé aux pieds de tous côtés... Je le défendrai, Maître, je le défendrai, avec le concours de votre éloquence et de votre talent...

Et l'on m'a peut-être volé une oie...

Dix-neuf, oui, j'en avais bien dix-neuf...

Il n'en resterait plus que dix-huit... Tous les malheurs fondent ensemble sur ma pauvre tête...

Où, évidemment!... Je ne pourrai plus bouger... Il y a à peine huit heures que j'ai quitté mon manoir et les cataclysmes succèdent aux cataclysmes...

Je rentre aujourd'hui même... Soyez assuré, Maître, que je ne recommencerai plus cette lugubre expérience... Ah! merci, Maître, merci!...

Au Docteur, en lui passant les récepteurs.

Mon neveu, M^e Lehullier a quelques mots à vous dire.

LE DOCTEUR, téléphonant.

... Ma femme et moi, nous vous sommes profondément reconnaissants de ce que vous avez bien voulu faire pour notre tante, et indirectement pour nous, puisque notre tante ne pense qu'à Cécile...

Où, oui,;... Ah! merci, mon cher Maître, de tout cœur merci!

MADEMOISELLE ERMENGARDE, tombant dans un fauteuil,

Ma nièce bien-aimée, il me faut déjà vous quitter... Pendant que, n'écouterant que mon cœur, j'étais venue vous apporter les enseignements dont votre jeunesse avait besoin et tenir chez vous le rôle, nécessaire et ingrat, de maîtresse de maison, jusqu'au jour où, votre éducation terminée, je n'aurais plus qu'à vous céder la place en toute conscience, pendant ce temps, des gens mal intentionnés ont profité de mon absence : ils ont détourné mes eaux, foulé mes prairies, usurpé mes droits de propriétaire, étranglé mes oies... Entre deux devoirs, également impérieux, je choisis le plus pénible, qui est de vous abandonner, ma pauvre enfant, et de courir défendre votre bien. Cependant mon bref séjour parmi vous n'aura pas été inutile... Vous connaissez maintenant les principes; il m'eût été agréable de vous en montrer les applications... Le destin s'y oppose... Il faut nous incliner... Rien ne sert de lutter contre sa puissance... Je pars, fière de mon œuvre commencée, fière d'avoir semé ici le bon grain qui germera... (*Sursautant.*) Mais, mon neveu, quelle heure est-il, je vous prie?

LE DOCTEUR, regardant sa montre

Quatre heures vingt...

MADEMOISELLE ERMENGARDE

Miséricorde! Et mon dernier train est à 5 heures moins 10...

LE DOCTEUR

Rassurez-vous, ma tante; en automobile, nous sommes, exactement à six minutes de la gare; et nous avons, en face de ma porte, une station de taxis... Il me semble que vous n'avez pas ouvert vos malles...

MADEMOISELLE ERMENGARDE

Par bonheur!... Je n'ai qu'à refaire une de mes valises... Il n'y faut que quelques instants... J'y cours... Procurez-moi des voitures et des porteurs...

LE DOCTEUR

Tout de suite, ma tante, j'y vole; j'y vole, la mort dans l'âme...

M^{lle} Ermengarde sort.

SCÈNE VI

LE DOCTEUR, CÉCILE, puis FRANÇOISE

CÉCILE, riant.

Hypocrite!

Le Docteur sonne; Françoise arrive, son chat sur ses pas.

LE DOCTEUR

Françoise, de graves soucis obligent notre tante à partir immédiatement, à nous quitter d'une façon définitive, du moins le le..., je le crains. Elle va prendre l'express de 5 heures moins 10... Demandez immédiatement deux taxis et deux portefaix... Pour ses dix colis, ce n'est pas de trop... d'ailleurs, nous irons, Madame et moi, la conduire à la gare... Et vous, Françoise, que décidez-vous?

FRANÇOISE, *riant*.

Moi, Monsieur Jacques, mais je ne pars plus... D'ailleurs, je n'ai jamais eu l'intention d'aller bien loin... Je retournais chez votre mère tout simplement, où j'aurais attendu, aussi longtemps qu'il eût été nécessaire, que votre tante eût terminé son cours d'école ménagère, qui me mettait les nerfs à fleur de peau... Dès que j'aurai réglé la question des bagages de Mademoiselle, j'écrirai à votre mère...

CÉCILE

Ah, mon Jacques, quand je verrai ton ami Yves Lehullier, je lui sauterai au cou... Tu me permets, dis...

LE DOCTEUR

Non seulement, je te permets de faire cette bonne action, mais je t'y exhorte : d'autant plus que je suis certain que le geste ne sera pas désagréable à mon vieil ami... Quand on a plus de cinquante ans, il n'est pas ennuyeux, Madame, d'être embrassé par une jeune et jolie femme... D'ailleurs, quand on a moins de cinquante ans, c'est exactement la même chose...

*Il embrasse sa femme.*LE DOCTEUR ET CÉCILE, *ensemble*.

Enfin, seuls!

FRANÇOISE, *embrassant son chat*.

Enfin, seuls!

ALEXANDRE MASSERON.

Lettre de direction

Ma Chère Amélie,

J'ai bien reçu la lettre où vous me dites avoir réussi vos derniers examens et que vous allez désormais vous consacrer au soin des malades à Bruxelles.

Il m'est d'autant plus facile de vous féliciter de ce succès et de l'admirer, qu'il porte sur des matières où je suis fort ignorant, mes connaissances en médecine se réduisant à ne point boire de l'eau froide quand je suis en transpiration et à changer de bas quand j'ai les pieds mouillés.

Ce n'est pas que je ne me sois jadis appliqué un peu à l'étude du corps humain, mais la même infirmité d'esprit qui me rend incapable de faire entrer une carte de géographie dans ma tête et de retenir par où la Suisse touche à l'Italie, m'a toujours également empêché de rien comprendre aux planches anatomiques et à la physiologie. Je mêle la rate, les reins, l'appendice et leurs fonctions respectives dans mon imagination, trop heureux de penser que ces organes se comportent bien sans que je m'en mêle et de savoir que les médecins, et vous-même désormais, êtes là pour les redresser lorsqu'ils ne sont pas comme il faudrait.

Quand vous reviendrez à Bétaumont, n'allez pas évenrer ces confidences dans la paroisse où l'on croit que rien ne m'est inconnu et où les gens viennent me conter toutes leurs infirmités présentes et passées. Je les écoute s'expliquer à ce sujet avec beaucoup d'intérêt. Il y a mille manières d'exprimer le réel et nos façons de parler sont toujours approximatives. L'oncle maternel de votre beau-frère m'expliquait dernièrement comment il avait gagné sa pneumonie,

Un froid, me disait-il, lui était monté par les jambes dans le dos, du dos lui avait sauté sur la tête qui était devenue très lourde. puis de là était redescendu par la gorge sur la poitrine, et enfin était reparti par les pieds comme il était venu. C'était même la raison pourquoï monsieur le docteur, disait-il, lui avait enjoint de se promener, c'est-à-dire de faire aller les jambes, durant sa convalescence.

Nos villageois ont une tournure d'esprit mythique, comme vous voyez. En quoi ils ne se distinguent, du reste, pas des citadins, sauf que leurs imaginations sont souvent plus inoffensives que celles qui ont cours dans les villes. Je ne perds pas mes peines à lutter là-contre, préférant me réserver pour des objets plus importants.

Qui de nous n'a point, dans la tête, de ces systèmes, fantaisies, doctrines explicatives et préjugés, bien propres, à tout le moins, à nous donner cet apaisement intellectuel qui nous permette de dormir, la nuit, et de vaguer, le jour, à nos occupations?

Nous n'aurions jamais fait s'il nous fallait, sur toute la ligne, acquiescer des vues strictement conformes à la réalité des choses. Le ciel éclaircira nos doutes et dissipera nos ténèbres. D'ici là, bornons-nous à en apprendre assez pour accomplir nos devoirs d'état, et laissons au prochain penser ce qui lui fait plaisir tant que notre obligation n'est point de contester avec lui.

Il y eut un temps où je disputais avec tout le monde. Je m'échauffais lorsque avec des amis, nous envisagions le meilleur régime politique à établir au Guatemala et je restais éveillé, dans mon lit, parce que la politique, la science et la musique prenaient une tournure qui n'avait pas mon agrément. Mais je me suis bientôt avisé que le meilleur moyen d'entretenir de bons rapports avec les gens était de les laisser jouir en paix de l'avantageuse opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, et que ce n'était pas de dormir mal qui pouvait forcer les choses à tourner bien.

Parmi les conseils qui vous sont le plus nécessaires, ma chère Amélie, je vous donne en premier lieu celui de ne pas vouloir réformer les idées générales ou particulières de vos malades. Qu'importe à votre bonheur et au leur qu'ils mettent, à droite, le cœur qui est à gauche; qu'ils embrassent ou rejettent les doctrines d'Einstein; qu'ils soient démocrates ou conservateurs; qu'ils préfèrent Maurice Chevalier à César Franck! Laissez aux politiciens, aux critiques musicaux et à ceux dont c'est la profession de s'échauffer sur ces sujets le soin de faire leur triomphe. Votre rôle est seulement de guérir le corps des malades qui vous tombent entre les mains et, si possible, d'améliorer un peu leur âme. Les ennuyer avec les convictions originales que vous auriez dans la tête n'avancerait ni leur guérison ni leur conversion.

Convaincue, apostolique et romaine comme vous êtes, vous serez sans doute tentée d'exercer votre zèle en toute circonstance et regretterez ne pouvoir administrer des baptêmes, des absolutions, des mariages, ou tout au moins des sermons aux pécheurs qui auront à faire à vous pour leurs pensements.

Mon sentiment est que la foi doit être donnée au compte-gouttes, non à la douche, et que les hommes n'aiment généralement pas la recevoir des femmes. Que votre apostolat ne soit point verbal sous peine de n'être guère efficace. Le spectacle de votre dévotion joyeux et de votre paix intérieure annoncera, bien mieux que vos homélies plus ou moins adroites, combien il est doux et profitable d'avoir la foi chrétienne comme soutien. Si ceux que vous soignez l'ont perdue, vous les aurez préparés à souhaiter de la recouvrer; s'ils ne l'ont jamais eue, ils désireront peut-être lier connaissance avec elle; que s'ils la possèdent toujours, ils vous devront de l'avoir accrue et consolidée. Et tous les mérites acquis de la sorte obtiendront probablement que Dieu vous amène un bon mari, si telle est votre vocation.

Je n'oublie pas, en effet, que c'est de cela, après votre salut

éternel, que vous êtes le plus préoccupée; et puisque tel est l'ordre de la nature établi par Dieu, je n'aurai pas le front de m'y opposer du fond de Bétaumont-sur-Ourthe. S'il ne tenait qu'à moi, il n'y aurait pas de vieilles filles sur terre. Avec votre bonne santé et votre bel uniforme d'infirmière, vous avez, du reste, tout ce qu'il faut pour qu'on vous recherche en mariage une fois ou l'autre. Mais prenez garde qu'à Bruxelles il existe une foule d'hommes mariés ou non qui recherchent plutôt les femmes en concubinage. C'est contre pareils gaillards que je veux vous prémunir. Ils n'ont pas toujours l'air libertin et affectent souvent à merveille les sentiments les plus propres à toucher les personnes qu'ils convoitent. Au risque de se casser le nez, ils se précipitent pour ramasser les gants qui tombent, présentent du porto aux dames qui attendent le tramway, offrent une place en auto à celles qui vont à pied, et ne demandent qu'à parler longuement philosophie, psychologie et météorologie avec les jeunes filles. Du temps qu'il fait, ils passent aux ouvertures de cœur, et de là aux plus gros péchés mortels.

Ma chère Amélie, rappelez-vous Salomon, dont je vous ai beaucoup parlé au catéchisme pour qu'il vous souvienne toujours de la fragilité des vertus les mieux établies.

C'était un roi dont il y avait assurément lieu d'espérer qu'il se tiendrait bien durant toute sa vie. Il avait commencé le mieux du monde. Les exemples et les conseils de David, son père, lui avaient assez montré qu'il faut tout refuser à la sensualité si l'on ne veut être entraîné aux pires déchéances, voire aux actions criminelles. Sa sagesse fut d'abord exemplaire. On recourait à son arbitrage dans les cas les plus compliqués et la reine de Saba, accourue du bout de l'Arabie pour voir ce qui en était, s'en retourna témoignant que la réalité dépassait du double toutes ses prévisions : « C'était donc vrai ce que j'avais appris dans mon pays, dit-elle. Je n'en croyais pas le récit avant d'être venue et d'avoir vu de mes yeux, et l'on ne m'en avait pas dit la moitié! Heureux tes serviteurs qui sont continuellement devant toi pour entendre ta sagesse! » (1^{er} Livre des Rois, chap. X). Pauvres serviteurs! Ils en virent bientôt de belles! Le même Salomon qui était un puits de science, puisqu'il « dissertait sur les arbres, depuis le cèdre qui croît au Liban jusqu'à l'hysopé qui sort de la muraille, sur les quadrupèdes, les oiseaux, les reptiles et les poissons »; le même sage qui avait prononcé trois mille maximes et dont les cantiques étaient au nombre de quinze cents, introduisit un nombre presque égal de femmes en son palais. « Il eut sept cents femmes princesses et trois cents concubines », raconte l'Écriture, et ces créatures détournèrent de Dieu un cœur qu'on aurait cru attaché tout de bon à la piété et à la vertu.

Que cette histoire vous fasse souvenir, ma chère Amélie, que les hommes, capables de tenir des propos à la Salomon, le sont, tout autant que lui, de s'adonner aux vilaines actions. J'aurais voulu savoir ce que pensaient du vieux libertin les mamans de ces sept cents princesses et trois cents concubines! Demandez-vous pareillement l'idée que vos parents se feraient des personnages aux propos de qui vous seriez tentée d'être sensible. Lorsqu'un célibataire, à l'hôpital, en rue ou en chemin de fer, vous adjure de laisser battre votre cœur à l'unisson du sien, répondez-lui d'en aller parler au préalable à votre papa ou même à votre curé, comme c'est la mode en Ardenne. Ou si ce sont des hommes mariés qui s'ouvrent à vous de la douleur de leur âme incomprise, offrez d'écrire à madame leur épouse pour les prier de remettre elles-mêmes l'équilibre en ces pauvres garçons, ou simplement envoyez-les se faire pendre ou à confesse.

Vous avez bien de la chance, ma chère paroissienne, d'entrer dans la carrière de garde-malade. Une jeune fille ne pourrait guère trouver meilleur emploi de son cœur et de son dévouement.

La besogne régulière et abondante de l'infirmière laisse peu de temps de resté pour les rêveries, les lectures et les sottises, et le spectacle quotidien de la douleur d'autrui empêche qu'on s'apitoie sur ses propres bobos. Je sais bien que les soins à donner ne sont pas toujours ragoutants. Mais tous les métiers ont leur côté pénible. Outre que vous serez payée de votre travail à la fin de chaque mois, l'Évangile vous promet une grande récompense au dernier jour si vous parvenez à voir Jésus en tous vos malades. Il se trouve dans l'infirmière le plus disgracieux comme Il réside dans la plus pauvre église de campagne. Entraînez-vous à ne considérer que Lui en eux, si vous voulez rester à l'abri des déceptions et des dérangements; soignez-les tous comme vous Le soigneriez Lui-même, si, un beau jour, il vous faisait l'honneur de venir à la consultation gratuite; pansez le gros richard véreux, dartreux et pustulleux avec le même dévouement que le brave ouvrier blessé au cours de son travail; ne faites pas acception de personnes ni de sexes courant aussi vite, quand va la sonnette, pour une femme que pour un homme, et n'employant pas plus de temps à bander un jeune célibataire qu'un père de famille nombreuse. Le bon Samaritain vous servira de modèle. Avant de donner ses soins et son vin au blessé de Jéricho, il n'esquive pas si ce malheureux parlait wallon ou flamand, comment il avait voté aux dernières élections et si, par hasard, il n'avait pas une fille à marier pouvant faire son affaire.

Voilà, direz-vous, une bonne ration d'avis pour commencer. Mais vous n'êtes pas tenue de les mettre tous en pratique dès le premier jour. Je ne veux cependant pas terminer ma lettre sans vous exhorter encore à ne point courir au devant des responsabilités inutiles, à traverser les hôpitaux et les familles comme on traverse une gare, sans se lier avec les gens pas plus qu'on ne noue amitié, au travers du guichet, avec l'employé qui distribue les billets, et à réciter enfin tous les jours votre chapelet pour rester vertueuse et obtenir une bonne mort.

Il gèle à Bétaumont. L'oncle de votre beau-frère est bien remis de sa pneumonie. Tout le monde sera heureux de vous revoir à la Noël et nous comptons sur vous pour le cantique de la messe de minuit où les secondes parties auront si besoin d'être soutenues.

Agréez, etc...

LUCIEN-JOSEPH PECQUET.
Pour copie conforme :
OMER ENGLEBERT.

Les Livres et la Vie Ecrivains de combat et écrivains de salon

ANDRÉ BILLY : *Les Ecrivains de combat* (les œuvres représentatives, collection : le XIX^e siècle). — PIERRE TERMIER : *Introduction à Léon Bloy* (Desclée de Brouwer). — HUBERT COLLEYE : *L'Âme de Léon Bloy* (Desclée de Brouwer). — JULIEN BENDA : *Appositions* (N. R. F.). — PIERRE ABRAHAM : *Marcel Proust* (Rieder). — ANDRÉ THÉRIE : *Les Livres* (Le Temps). — RENÉ VINCENT : *Actualité de Léon Bloy* (Réaction).

Entre critiques, on est tenté de se réserver un traitement de faveur. Il y a tant de gens, en effet, pour nous malmenés. Pour celui-ci, le critique n'est guère qu'un gendarme bon à faire la police des lettres, ou un domestique qui, aux époques d'encombrement, se charge de nettoyer les bibliothèques — pour cet autre il n'est qu'une manière de cuistre, un professeur qui veut mettre des notes au génie. Peu de gens discernent ce qu'il faut de finesse et

d'application pour comprendre et juger une œuvre. Quand on jout de ce recul du temps qui permet de mieux rétablir les perspectives, on se hâte de proclamer toutes les erreurs de la critique, on est moins ému sans doute à relever ses justes verdicts. Beaucoup d'élèves de nos collèges savent que ce vieux grognon de Boileau a méconnu Ronsard, bien peu seraient capables d'ajouter qu'il a distingué Racine parmi tant d'écrivains médiocres... Mais nous aurions tort de nous plaindre, car à nous plus qu'à tous les autres s'applique le mot de l'Évangile : « Ne jugez pas et vous ne serez pas jugés ».

Tout cela pour dire qu'en ouvrant le livre consacré par M. Billy aux écrivains de combat j'étais enclin à une indulgence toute particulière. M. Billy, que bien des positions intellectuelles et politiques classent parmi nos adversaires, est un vrai critique. Il a le goût, la passion même, de la vie des idées et des mots — qui sont les signes du métier. Il sait sentir, apprécier un livre, lui assigner sa portée exacte. Alors que tant d'autres donnaient dans le mode du « gidisme », M. Billy savait indiquer les limites étroites du romancier des *Faux-Monnayeurs*, un sûr instinct et une intelligence lucide lui permettaient de déceler tout ce qu'il y avait de mort et de pourri dans ces régions de la littérature...

En abordant l'étude des écrivains de combat, M. Billy avait en une idée heureuse. Beaucoup d'entre eux sont trop oubliés ou injustement méconnus. On pourrait cependant, dans leurs rangs, relever quelques-uns des plus grands noms de la littérature française à la fin du XIX^e siècle et au commencement du XX^e. Une équipe qui pourrait comprendre Bloy et Vallès, Barbey d'Aurevilly et Veillot, Péguy et Barrès — cela compte dans une époque littéraire! Pourquoi M. André Billy n'a-t-il pas donné dans son anthologie finale quelques belles pages de Drumont? C'était pourtant un écrivain, et de premier ordre, comme on s'en apercevra bientôt à la lecture des quatre cents pages que lui consacre Georges Bernanos dans un livre qui va paraître et dont nous avons eu l'heureuse fortune de parcourir les meilleurs passages! Presque toujours dans son analyse M. Billy sait être exact, sinon sympathique. Certes il a tort, à notre point de vue comme à celui de M. Thibaudet, de ne pas assez marquer la différence d'importance littéraire d'un Rochefort et d'un Veillot. La polémique du directeur de *l'Univers* était soutenue par une doctrine, élargie par une charité, nourrie par cette sensibilité chrétienne qu'on retrouve au détour d'une phrase, dans une rapide allusion. Celle de Rochefort était plus courte, plus étriquée, elle se ressent trop des limites de son propre tempérament. Il y a toujours chez Rochefort quelque chose qui sent un peu la réunion publique ou l'écho de la *Lanterne*, presque jamais on ne relève chez Louis Veillot l'acre odeur de la sacristie!

Pour Barbey d'Aurevilly, M. Billy lui rend une excellente justice. Il insiste avec raison sur le penchant hallucinatoire qui fait prendre au connétable l'allure d'un visionnaire. Il ne relève pas assez, à notre avis, le sens avant tout *polémique* d'œuvres comme *Les Diaboliques*. Ce sont des pamphlets dont les sujets ne sont rien moins que le monde et l'homme et qui ne permettent pas de dire que la littérature de combat est une littérature stérile que s'intéressent les créateurs.

Car s'il n'y avait rien à louer dans le livre de M. Billy — ce qui est sûrement inexact — il faudrait encore le féliciter de l'avoir écrit. Ne nous donnerait-il que le goût d'ouvrir ces vieux livres jaunis qui dorment dans nos bibliothèques et qui contiennent avec d'ardentes images d'hier, de beaux cris d'homme, que le travail de M. Billy serait digne d'éloges et fécond. Il n'est pas jusqu'à notre vie quotidienne qui pourrait en être éclairée. Des affaires récentes, par exemple, retrouveraient leur sens véritable, jugées et revues après une lecture de *Leurs Figures* ou de *l'Argent*. Ce ne sont pas que des faits morts que font revivre Barrès et Péguy ils nous apprennent encore à lire nos jours et nos nuits actuels, ils nous aident à déchiffrer le mystère de nos trahisons, à expliquer le monde d'aujourd'hui. Pour Bloy... il a l'éternité!

* * *

L'Actualité de Léon Bloy, c'est le titre d'une ardente étude publiée dans une jeune et vivante revue (1) par un écrivain qui n'a pas encore vingt-cinq ans, M. René Vincent. Une telle étude et un tel titre sont pour nous des signes de ce temps. « Nous avons

compris, écrit M. Vincent, qu'il y avait dans le monde une terrible unité : celle de la bassesse et de la médiocrité. Et ce jour-là nous avons pu sentir pesamment — comme nous l'avons si souvent ressentie depuis — l'actualité de notre Léon Bloy. » Ces lignes sont écrites à propos du hideux cortège de conservateurs de faux-style et de naïfs révolutionnaires qui suivirent jusqu'au cimetière la dépouille d'Anatole France : justes lignes, d'une sombre et noble exactitude. Léon Bloy est toujours actuel parce que plus que jamais, aujourd'hui, le monde se révèle médiocre. Tant qu'il y aura en littérature, des Raymond Machard et des Marcel Prévost, les uns comblés de droits d'auteur, les autres bardés de rubans de la Légion d'honneur, tant qu'il y aura en politique des Briand pour livrer leur pays entre deux périodes oratoires ou des Laval pour distribuer les faveurs de l'État français à des Homberg moyennant des « soutiens » palpables... il faudra relire le vieux Bloy, et notamment, singulièrement, ce séjour à Cochons-sur-Marne auquel nous sommes trop habitués. Ce n'est d'ailleurs pas la seule invective qui nous délivre, dans Léon Bloy, mais cette tendresse du fond de l'âme qui éclate, ici ou là, comme une goutte d'eau sur un brasier, cette tendresse chrétienne, puissante, qui nous mène lentement sur la route qui va du temple délavé des trafiquants au calvaire nu, avec seulement la croix dressée, et Jean, et Marie qui attendent. Il y a sur cet aspect du grand polémiste des pages admirables de Maritain et d'autres de Léon Daudet, tant il est vrai que la vraie grandeur sait rallier des âmes opposées.

* * *

Je pense m'être assez expliqué sur l'importance de Léon Bloy pour pouvoir maintenant aborder avec l'indépendance nécessaire deux livres récemment publiés et qui sont des hymnes à sa gloire. Le premier est de Pierre Termier : *Introduction à Léon Bloy*. L'auteur, qui est mort récemment, était un très grand géologue et il a écrit *A la gloire de la terre* un fort beau livre, d'une éloquence parfois un peu surabondante, mais dont il ne faut méconnaître ni la puissance, ni l'exactitude. Il a été l'ami de Léon Bloy après que celui-ci l'eut ramené au catholicisme. Entre ces deux âmes une intimité grandissante favorisait des échanges féconds. C'est ce souvenir de l'amitié, ce témoignage de l'admiration que Pierre Termier voulait nous donner dans son *Introduction à Léon Bloy* (1). Il ne saurait s'agir ici d'un ouvrage de critique littéraire. Pierre Termier ne juge pas, il loue; il ne distingue pas, il célèbre. Tant que son propos est alimenté par des faits, tant qu'il nous parle de la vie de Bloy, il reste disert et nous touche. On ne sent pas trop une gênante tendance à l'emphase, un singulier abus des mots. Malheureusement quand il aborde des chapitres plus généraux, M. Pierre Termier se laisse aller à un goût de la phrase sonore qui n'est pas sans fournir quelquefois la caricature du style même de Léon Bloy. Avouons qu'il est des passages qui nous gênent. Lorsque Termier salue son ami comme « un géant de la pensée, un maître de la forme, un des rois de la prose française » nous aimerions que cela fut fait en termes plus sobres; nous sentons trop ce que les ennemis de Léon Bloy, pourraient tirer d'une apologie excessive. Bref, c'est un livre qui fera plaisir à ceux qui déjà connaissent Bloy et l'estiment comme il doit l'être, nous ne pensons pas que ce soit un livre à conseiller comme *Introduction*; trop d'âmes de bonne volonté et d'esprits lucides, risqueraient de ne point entrer! A ceux-là mieux vaudrait recommander un autre livre paru récemment sous la signature de M. Hubert Colleye. Je ne connais pas M. Colleye sinon pour avoir lu de lui quelques pages dans les précieux *Cahiers Léon Bloy*; je n'en suis que plus libre pour dire que son livre est le meilleur livre qu'on puisse écrire sur *l'Âme de Léon Bloy* (1). Non pas qu'on ne rencontre encore, de-ci de-là, des phrases qui dépassent leur objet et une certaine enflure de style, mais l'ensemble est assez nourri de réflexions et de documents pour nous intéresser. Il est juste, excellent, bien! faisant même, que de telles œuvres soient écrites à la gloire du *Désespéré*.

* * *

Avec M. Julien Benda nous ne quittons pas la « littérature de combat », seul le ton change qui rappelle plutôt celui des salons du XVIII^e siècle que celui de l'arrière-boutique du 8, de la rue

(1) *Réaction*.

(1) Desclée de Brouwer.

de la Sorbonne, où vécut Péguy. *Appositions* (1) sous des dehors de discussion philosophique est une œuvre de polémiste. On y trouverait cent fois plus de fiel que dans la *France juive* de Drumont. Car il faut ici distinguer : si la colère (« cette colère, dit Dieu, dans Péguy, qui est toujours une forme de ma Justice, quelquefois de ma charité ») est l'état d'âme des polémistes de vrai combat, une certaine haine sourde et oblique est celui des polémistes de salon. M. Benda en fait partie. A la lecture de cette même brochure, on sent trop que l'auteur n'aurait rien écrit si une envie, somme toute assez basse, de M. Maurras ne l'y avait sollicité. Si dans Léon Bloy l'éclat du style, une authentique générosité, un accent de sincérité qui ne trompe ni ne se dément, aident à accepter l'injure; rien qui puisse chez M. Benda permettre d'excuser cette haine assez frénetique et physiologique qui se pare, pour s'exprimer, d'ennui et de métaphysique. Mais, direz-vous, quelles sont les thèses? Un sophiste n'a pas de thèse et M. Benda est un sophiste. Le point de vue de Sirius qu'il adopte ne favorise pas l'élan et l'ardeur de son verbe. Lorsque après avoir entendu Guehenno exposer la passion majeure d'où étaient sortis ses deux livres *L'Evangile éternel* et *Caliban* parle nous voyons M. Benda écrire, avec un petit air poli, doucement glacial : « Je n'ai pas besoin de vous dire avec quel intérêt, ne fût-ce qu'en historien, je suis votre entreprise... », nous jugeons fort bien ses limites. Essayez donc, M. Benda, non plus de « suivre en historien », mais de suivre les idées en homme. Vos attaques mêmes y gagneront!

A M. Pierre Abraham, qui écrit un livre contre Proust comme M. Julien Benda en écrit un contre tout le monde, on donnerait bien volontiers le même conseil, il ne serait pas entendu. A l'un et à l'autre il manque de comprendre l'objet même de leurs attaques. Or, bien qu'il semble, si les pages de Charles Péguy sur Jaurès, celles de Drumont sur les modérés, celles de Barrès sur l'affaire Panama, celles de Bloy contre les riches sont immortelles, c'est que leurs auteurs ont d'abord commencé par comprendre et par vivre cela même qu'ils voulaient atteindre. Le livre de M. Benda comme le *Proust* (2) de M. Abraham ne révèlent pas cette compréhension indispensable et préliminaire. Aussi sont-ce des œuvres manquées, trop polémiques pour être critiques, pas assez critiques pour être vraiment polémiques.

* * *

Avec M. André Thérive, nous arrivons à la littérature de salon. Il ne faut pas la croire innocente, douce, pacifique, elle est méchante et un peu féline. Un polémiste combat à visage découvert; ce qu'il attaque, il commence par le nommer. M. Thérive consacre tout son feuillet du *Temps* au livre de M. Billy et tout son article est une attaque contre quelqu'un qui n'est pas nommé... Je veux parler de Léon Daudet! Si l'injure blesse souvent la justice et la charité, l'insinuation est une injure qui se cache pour être plus amère. J'aime mieux Péguy, qui ne celait jamais un grief, que Voltaire dont la hargne obscure se satisfaisait à définir les polémistes comme des gens qui écrivent « des livres où l'on dit des injures à son prochain pour gagner de l'argent »... Tartuffe, va!

A propos d'un livre où il s'agit de Bloy et de Péguy, de Barbey d'Aurevilly et de Drumont, M. Thérive a tort de parler d'argent, ce serait assez bas, si d'abord cela n'était faux. J'aimerais connaître le livre de Bloy où les injures dites à autrui le sont « pour gagner de l'argent »! Je ne sache pas que Charles Péguy ait été payé par personne pour entamer une campagne salubre contre « le parti intellectuel »! Le pauvre Barbey d'Aurevilly n'est certes pas mort dans l'opulence et les invectives de Drumont ne lui ont guère rapporté que la solitude. De même pourrais-je invoquer Vallès, voire Louis Veuillot.

L'indignation devant le mal est un signe d'honnêteté, elle n'implique aucune « bassesse », comme l'affirme M. Thérive. Qu'il trouve chez Bloy, Veuillot, Péguy, voire chez Barrès une seule page dont la bassesse égale seulement le feuillet où il les insulte... et je suis prêt à rendre les armes! Quant à l'affirmation de cet historien qui voudrait faire dater la polémique de la Révolution, il suffirait de rappeler deux ou trois noms — Rabelais et Pascal, par exemple, auxquels on peut ajouter Ronsard et d'Aubigné — pour qu'elle soit réduite au néant. « La polémique est un genre mort, sans représentant actuel, sans public pour y prendre goût », dit en substance, M. Thérive... On pourrait répondre qu'il est peu

(1) N. R. F.

(2) Rieder.

de genres maintenant qui réunissent des écrivains comme Daudet et comme Bernanos, comme Guéhenno et Jean-Richard Bloch... Pour le public, son sentiment est assez net : on lit davantage aujourd'hui Léon Bloy que François Coppée, Charles Péguy que M. Lavis, Louis Veuillot que M. Biloiz... Quant à l'héroïsme-papier, dont parle aussi M. Thérive, il n'est pas le fait de Péguy, préférant une vie besogneuse à l'asservissement à un parti; il n'est pas celui de Léon Bloy, pauvre et traqué, à cause de ses livres, pas même celui de Drumont dont la vie fut plusieurs fois menacée... Héroïsme-papier, ce n'est pas un mot que l'on assène au cher Péguy, lui dont le grand corps héroïque tomba, un jour, sous les balles allemandes parce qu'il était resté debout comme un exemple et un défi...

Appliqué à un Péguy, à un Bloy, à un Veuillot, à un Vallès, à l'héroïsme-papier, M. Thérive, ce n'est pas une injure seulement, c'est une insulte, et assez vile! La basse polémique, c'est cela!

JEAN MAXENCE.

Cuba ou l'envers du décor

Ecoutez une histoire. Vers la fin du siècle dernier vivait en paix, au milieu de la mer des Antilles, une île riche et paisible dans sa créole indolence. Les Américains du Nord, hommes pratiques et doués comme chacun sait du don de l'« Economique », jugèrent que cette situation indigne ne pouvait durer : ils intervinrent au nom de la morale pour affranchir l'île de Cuba (car il s'agit d'elle) du joug de la « tyrannique » et retardataire Espagne. Vite vainqueurs des « impérialistes » espagnols, ils décrétèrent l'« indépendance » de Cuba et s'occupèrent de l'organiser. Notez que par quelques articles innocents ajoutés au texte principal, le traité de paix confiait la garantie de la « liberté » cubaine à la force des Etats-Unis : ceux-ci recevaient, en effet, la mission d'intervenir toutes les fois qu'un mouvement révolutionnaire menacerait les « pouvoirs établis » à Cuba.

Les hommes des trusts, des consortiums, des holdings et autres chefs-d'œuvre de l'« Economique moderne », entrèrent aussitôt ouvertement en lice. Dans un pays plus sensible que d'autres à la manne électorale, ils eurent vite fait de faire « élire » un gouvernement « cubain » à leur entière dévotion, gouvernement que nul ne peut songer à renverser par la violence, une telle insurrection faisant automatiquement et légalement intervenir les troupes américaines à Cuba.

Pratiquement, l'île passait aux hommes d'affaires, nous donnant ainsi un premier exemple de cette soumission de la politique de l'« Economique » qui allait devenir le dada favori de tant d'« économistes » et de politiciens, au fameux cri de « produisez, produisez sans cesse ».

A Cuba, on produisait avec quelque nonchalance due à la douceur du climat et à l'extraordinaire fertilité du sol. On produisait du sucre, du tabac, des bois précieux, et tout le monde vivait à peu près. Or, en 1913, le sucre étant à 3 centavos, les groupes américains passèrent des contrats de 6 centavos, encourageant ainsi une folle production qui alla jusqu'à faire abattre tout ce qui n'était pas canne à sucre, déracinant tout pied improductif, détruisant toute ressource de remplacement en cas de mévente du sucre.

Mais qui songeait à une mévente au milieu d'une ère de prospérité paradisiaque. La Havane devint rapidement l'une des plus belles villes du monde; on se mit à bâtir une Capitale dont la construction et l'ornementation furent confiées à des artistes et architectes étrangers : les sommes formidables qu'il coûtait ne profitèrent ainsi qu'aux étrangers. Les travaux publics furent

somptuaires, — tous concédés à des Américains du Nord, — et l'île fut jalonnée de ponts, de viaducs, de routes, à faire pâlir le Vieux Continent.

Durant la guerre, en 1917, le sucre étant en hausse, les contrats furent renouvelés, non plus à 6 centavos, mais à 20 et les Américains du Nord, hommes généreux, le vendaient à 26, à la pauvre vieille Europe ensanglantée. Tout Cuba fut transformé en une immense exploitation de canne à sucre, les terrains atteignirent des prix fous, et la mainmise de Wall Street devint de plus en plus lourde. Cuba était devenu une unique plantation de canne dont New-York était le propriétaire.

L'orgie des dépenses ne connut aucun frein, entraînant des sorties continuelles d'argent, car les Cubains incapables de faire autre chose que de planter des cannes et de vendre du sucre, s'adressaient exclusivement aux Américains pour satisfaire à leurs besoins sans cesse croissant avec la richesse factice qui s'installait dans le pays.

Résultat de cette colonisation colossale, de cette emprise totale de l'« Economique » et des grands trusts? Ecoutez et méditez :

Cuba, peuplée de 3 millions d'habitants, est endettée de 300 millions de dollars, soit 7 milliards et demi de francs, et le sucre est tombé aujourd'hui à un centavo... On s'en sert pour nourrir les chaudières en guise de charbon... La population s'en va à la dérive risquant de souffrir de la faim dans le plus beau décor du monde, prise entre le furieux désir de renverser un gouvernement criminel et la crainte de perdre pour toujours l'espoir de la liberté en provoquant ainsi l'intervention armée et politique des Américains.

Ces derniers réclament le paiement des dettes — ils sont aussi féroces envers l'un et l'autre continent. Comme le sucre que les Cubains avaient donné en garantie des avances américaines ne vaut plus rien, c'est du gouvernement de Cuba que l'Amérique exige une garantie financière : mais sur quoi peut reposer celle-ci quand le peuple est réduit à la misère, quand la perception des impôts est faite par la police.

Seule, l'Université a osé se révolter, entraînant avec elles les lycées et collèges et même les écoles primaires : c'est dire qu'à l'heure actuelle aucun jeune Cubain de six à vingt-cinq ans ne fréquente plus les classes. La presse, muselée par la censure, fait périodiquement la grève et l'on voit des journaux ne pas paraître pendant une semaine, ou plutôt on ne voit pas un seul journal pendant huit jours.

Philosophons un peu sur cette histoire. M. Octave Homberg, président d'un chiffre impressionnant d'entreprises coloniales, vient d'écrire un petit livre où, sous le titre d'*Envers du décor*, il a souligné plus ou moins ouvertement quelques-unes de ses désillusions éprouvées outre-mer. Celui qui exaltait, il y a quelques années, le *Financier dans la Cité*, est trop intelligent pour ne pas commencer à voir clair.

Voir clair, à notre sens, c'est revenir à une conception plus humaine, plus naturelle, des faits économiques. Se rendre compte que la population entière d'un pays ne doit pas être soumise à la même fièvre d'activité, sur le même produit, sous la même direction financière, omnipotente et centralisatrice. Que la liberté économique est le corollaire de la liberté politique et que c'est annuler celle-ci que de comprimer celle-là. Que s'il faut des gouvernements forts, l'initiative privée doit demeurer entière et ne pas être bridée par des forces financières trop souvent aveugles et sans patrie.

Que les trusts et autres combinaisons de holdings sont trop souvent du domaine de l'utopie, loin des faits réels et de la possibilité des activités libres de l'homme, et que la nature se venge d'avoir été violente. Il est on ne peut plus antinaturel de concevoir une foule d'hommes attelés à la même besogne, sur le même objet exclusif, sous le même maître anonyme et tout-puissant. Il est d'ailleurs assez curieux de constater que ceux qui daubent

sur la dictature politique sont les premiers à favoriser ou à exercer une dictature plus dangereuse, celle qui s'exerce sur le domaine économique et qui se traduit brutalement, par une abondance ou une disette de pain.

Que l'histoire de Cuba, chef-d'œuvre de l'« Economique », nous serve de leçon dans nos entreprises métropolitaines et dans nos entreprises coloniales; de même que la France a été faite par le travail patient et libre du Français, maître dans sa corporation, la France coloniale, l'Europe contemporaine, ne durera, ne prospérera que par des moyens sociaux analogues, et non par des mouvements factices de pseudo-richesses et de fallacieuses lois économiques qui sont en train d'ébranler sur leurs bases l'Ancien Monde et le Nouveau.

Une théorie économique, une dictature financière, une organisation sociale voulue par les potentats des trusts et des holdings qui aboutit à 10 ou 15 millions de chômeurs, une telle méthode a vraiment fait faillite. Il est grand temps de revenir au libre exercice du travail naturel, à une utilisation plus souple du travail individuel.

PHILIPPE DE ZARA.

Où en est l'Amérique humido-sèche?⁽¹⁾

II. — Les violations de la loi

Importation et fabrication.

Les liqueurs sont principalement importées, soit directement soit indirectement, du Canada, pays gros producteur et spécialement bien situé pour servir de base à des opérations de contrebande. Les Indes occidentales fournissent, de leur côté, un certain contingent. D'Europe, et particulièrement de France, viennent des vins et des liqueurs de fruits.

Le transport se fait par terre, par mer et par air.

Du Canada surtout, le transport s'effectue par chemin de fer (déscellement de Wagons passant en transit au Canada pour se rendre d'un point des États-Unis à un autre). Mais le principal trafic se fait par camions et voitures automobiles. Le long de la frontière mexicaine la contrebande se fait aussi par animaux de bât.

Le transport par eau se fait par des « bateaux-mères » ou gros navires et des bateaux à vapeur, plus petits, qui assurent la liaison entre ces derniers et la côte. Il se fait aussi par des navires de commerce ordinaires, dans lesquels les boissons prohibées sont mélangées à la cargaison normale. Comme l'examen des marchandises s'opère sur un dixième du nombre total des caisses, prélevé au hasard, il y a neuf chances sur dix que les inspecteurs ne tombent pas sur les produits défendus. Et pour éviter toute surprise désagréable, toujours possible, la substitution de caisses régulières, aux caisses défendues est régulièrement assurée par les dockers spécialement stylés pour ce genre de travail, lorsque dans les dix pour cent de caisses choisies pour la visite il s'en trouve... d'intéressantes.

La contrebande par petits bateaux spéciaux, à moteur, est fort développée entre différents points des grands lacs, entre les Bahamas et la côte de la Floride, ainsi qu'entre Saint-Pierre — et — Miquelon et la Nouvelle-Angleterre. Ce service est parfaitement mis au point, et le maximum de réussite en est garanti par une organisation minutieuse de T. S. F. D'ailleurs pour que les affaires « paient », il suffit qu'un bateau sur cinq arrive à destination avec sa cargaison.

La contrebande aérienne fut relativement active dans certaines régions éloignées. Il est possible qu'elle prenne de l'extension.

Il est difficile d'estimer le montant des liqueurs ainsi amenées

(1) Voir la *Revue catholique* du 27 février.

en fraude du Canada. Ce qui est certain, c'est que les efforts déployés pour enrayer cette fraude se heurtent aux intérêts d'un commerce très bien organisé et excessivement lucratif, capable de dépenser gros pour sa protection, et s'équiper suivant les dernières exigences de la technique. En face de pareille force, les services de la Prohibition sont presque toujours en infériorité, tant au point de vue du matériel que du personnel.

L'alcool industriel est une autre source importante de breuvages prohibés.

Le gouvernement fédéral en contrôle la production par l'octroi de permis, délivrés à une trentaine de sociétés contrôlant une cinquantaine d'usines. Non seulement il délivre des permis, mais il limite la production autorisée. Limitation théorique, et difficilement contrôlable.

L'alcool ainsi produit est dénaturé. Lorsqu'il est complètement dénaturé, c'est-à-dire totalement inapte à l'usage interne, il peut être vendu librement, sans permis. Mais tout alcool dénaturé, ou presque, peut être « renaturé ». De plus, la destination même de certains alcools industriels ne permet pas qu'ils soient complètement dénaturés. Du coup, ces alcools deviennent l'objet d'une demande intensive de la part des fabricants de liqueurs.

Il est livré, soit à des distilleries régulières, où le défaut de surveillance rend le traitement illicite possible. Mais surtout il est dirigé sur des établissements qui se font une spécialité de traiter l'alcool dénaturé et de le rendre propre à la consommation.

Que de grandes quantités d'alcool industriel soient détournées de leur destination normale, c'est ce qui résulte de l'estimation du directeur de la Prohibition fixant à 360,000 hectolitres le volume de l'alcool industriel livré à la fabrication des liqueurs du 1^{er} juillet 1929 au 30 juin 1930.

La distillation clandestine fournit également beaucoup à la consommation. Elle a pris un énorme développement et a fait de très considérables progrès depuis dix ans.

Au distillateur-amateur opérant dans sa cave a succédé la large entreprise occulte, possédant des installations comparables aux distilleries régulières, soigneusement gardées et habilement camouflées. Une courte exploitation suffit pour amortir les frais d'établissement, toute production ultérieure assure de plantureux profits. Aux mains de sociétés puissantes, ces installations sont rapidement remplacées par d'autres, ailleurs, si elles sont découvertes. Le personnel qui y est employé bénéficie de l'assistance gratuite du conseil de la société s'il est inquiété; au cas où il est condamné à une amende, c'est la société qui la paie. En cas d'emprisonnement, la famille du condamné est prise en charge par la société pendant toute la durée de l'incarcération. Une fois relâché, le délinquant est assuré de retrouver sa place dans les conditions où il l'a quittée.

« Le nombre énorme et croissant des saisies de matériel et d'appareils ne s'explique pas nécessairement par la rigueur plus grande de la répression, mais tout autant par l'extension de la production. »

La conséquence de cette situation, c'est qu'une importante quantité de whisky, la plupart de bonne qualité, est mise en circulation; et les prix auxquels on peut l'obtenir prouvent péremptoirement l'inefficacité de l'exécution de la loi en ce domaine... Ce commerce s'est établi sur une telle base, qu'il est devenu très difficile d'y mettre fin.

La promulgation de la loi de Prohibition avait pour conséquence nécessaire la fermeture de toutes les brasseries, — à moins que ces dernières ne fussent disposées à ne fabriquer qu'un breuvage contenant moins d'un demi pour cent d'alcool.

Bientôt, pourtant, le gouvernement autorisa la fabrication de bière, à condition qu'elle soit désalcoolisée, au moment d'être livrée à la consommation.

L'abus, ici, est facile. Il consiste à remplir des fûts pour bière désalcoolisée de bière non désalcoolisée. Cette opération se fait sans de trop grandes difficultés, même à l'insu de la surveillance la plus honnête.

Ajoutons que dans certaines parties du pays le commerce illicite de la bière procure d'énormes bénéfices. Ces profits constituent le plus clair des revenus, et sont le secret de l'influence de certaines bandes, et de certaines organisations politiques en de nombreux endroits. Dans plus d'une localité, des barons de la bière ont ainsi amassé des fortunes. La demande s'accroît de différents côtés, avec cette conséquence que la production illicite augmente. Le fait de cette demande, joint aux gros bénéfices et à la facilité de la fraude, rend malaisée l'application effective de la loi.

Il faut tenir compte, en outre, de la fabrication domestique.

Des gens de condition modeste fabriquent de la bière chez eux, non seulement pour leur usage, mais aussi pour la vente. Il est difficile de l'empêcher.

D'autres fabriquent leur vin. En vertu de ce qui peut être considéré comme une anomalie et une inconscience de la loi, cette fabrication n'est pas répréhensible, légalement parlant. Mais dès que le vin sort de la maison où il a été fabriqué, il y a infraction. Cela arrive fréquemment.

Beaucoup de gens, enfin, fabriquent de l'alcool. Le produit obtenu est généralement de médiocre qualité; mais il revient à bon marché. Une sérieuse quantité de cet alcool est fabriquée pour la vente. Il est d'autant plus difficile de prévenir cette source d'abus, que malgré les exigences des plus farouches prohibitionnistes, le domicile est encore inviolable.

Mais, continue le rapport, « il y a lieu de considérer en l'espèce autre chose que la possibilité de découvrir les abus sans violer les garanties constitutionnelles. Les mauvais effets de ces opérations, effectuées en violation de la loi au domicile même, sont évidents. Les adultes vivant dans cette atmosphère de dédain pour la loi, et les enfants qui y sont élevés, constituent un obstacle à l'actuelle application des mesures légales et sont une sérieuse menace pour la Loi et l'ordre dans l'avenir. »

« Les difficultés que présente la production à domicile diffèrent de celles qui se présentent ailleurs, par ce qu'elles ont d'irritant dans la mesure où elles nécessiteraient l'intrusion dans la vie familiale. »

« Il semble nécessaire d'abandonner tous efforts en vue d'arriver au respect de la loi dans ce domaine; mais il faut reconnaître que cet abandon se fait au prix d'une méconnaissance délibérée des prescriptions légales. La loi doit capituler devant le fait, et son but doit être atteint par des moyens moins directs. Ces moyens, c'est une œuvre d'éducation par une campagne éclairée et vigoureuse, trop négligée jusqu'à présent. »

Autre source d'alcool défendu : l'abus des prescriptions de liqueurs pour usage médical. Au début, il était permis à tout médecin pratiquant de prescrire une liqueur quelconque, à condition de le faire après sérieux examen du malade, et avec la certitude que la liqueur contribuerait à l'amélioration d'un état morbide ou douloureux reconnu. Encore le médecin ne pouvait-il pas prescrire plus de cinq décilitres au même malade en dix jours.

Ces dispositions furent restreintes en 1921, malgré les protestations des médecins contre le dosage minimum qui leur était imposé, la limitation du nombre d'ordonnances qu'ils pouvaient délivrer par période de nonante jours, et enfin contre l'obligation de signaler et consigner par écrit, sur une fiche livrée à la publicité, la nature du mal justifiant l'emploi d'alcool.

Situation compliquée du fait qu'indépendamment de ces mesures générales édictées par la loi fédérale, chacun des quarante-huit Etats a en la matière, une législation propre, parfois plus restrictive encore, puisque certaines interdisent de manière absolue et sans aucune exception la prescription de toute liqueur quelconque pour usage médical.

Ces mesures furent prises à la suite d'abus révélés dans l'octroi des ordonnances.

Il n'en est pas moins vrai, — et ce sont ici les membres de la commission qui parlent, — qu'en de nombreux cas les récriminations du corps médical contrebalancent, dans l'opinion publique, les avantages qui pourraient résulter d'une stricte application de la loi.

« La fabrication illégale a eu pour effet de stimuler le commerce de produits échappant à la réglementation prohibitionniste, mais qui sont pour une large part et souvent dans une mesure prépondérante, utilisés dans cette fabrication illégale. »

C'est le cas, notamment, du sirop de malt, du sucre de maïs et du raisin.

« La production intensive de ces articles a pour résultat de lier les intérêts matériels d'un grand nombre de citoyens influents et autrement respectueux de la loi, à une politique antiprohibitionniste. »

* * *

La vente de boissons prohibées se pratiquait déjà sur une large échelle avant la Prohibition, spécialement dans les Etats qui avaient adopté la prohibition locale.

Mais le bootlegging d'alors n'était que l'ombre de celui d'aujourd'hui.

« Or tout le monde sait — et c'est une des causes du mécontentement contre le régime actuel, — que les gros trafiquants sont rarement pris. L'expérience leur a appris à conduire leurs affaires sans être inquiétés, et il est évident qu'il est plus difficile de les atteindre que jadis. »

« Lorsqu'on découvre de temps en temps une organisation de ce genre, on constate que s'y trouvent confondus des producteurs,

des distributeurs, des politiciens locaux, des membres d'une police vénale et des agents d'exécution... L'étendue de ces organisations fut révélée par de récentes poursuites dans lesquelles on vit impliquer à la fois 102, 156 et 219 personnes... C'est spécialement le cas pour l'écoulement de la bière. »

Ce qui prouve la vitalité et l'activité de ces organisations, c'est le nombre de *speakeasies*, ou tavernes existant dans tout le pays, de façon notoire, avec la tolérance du public. »

Dans certaines villes des clubs de nuit sont placés sous de considérables parrainages; « des gens riches, des hommes d'affaires, des fonctionnaires, des touristes boivent dans les hôtels, les cafés... »

« Il est exact que les principaux centres de non-exécution de la loi, ou d'exécution inefficace, sont les villes. Mais depuis 1920, la population urbaine est prépondérante aux Etats-Unis. La faillite de la loi dans les villes, c'est l'échec dans la partie la plus considérable du pays, en population et en influence. »

* * *

C'est sur ces considérations que se clôture la seconde partie du rapport Wickersham.

Nous verrons dans un prochain article comment il envisage les points noirs de la situation actuelle, et les difficultés que rencontre l'application de la loi.

CH. DU BUS DE WARNAPPE.

Les idées et les faits

Chronique des idées

« L'Eglise catholique et le Droit commun » par A. Roul

Nous avons signalé à nos lecteurs dans un précédent article la portée de l'ouvrage magistral et réellement décisif que vient de consacrer M. A. Roul, docteur en théologie, vicaire-général de Nantes, à cette question fondamentale du *droit commun*.

Nous avons retenu, parmi diverses définitions de cette formule, le sens courant : l'égalité de traitement légal de l'Eglise et de n'importe quelle association, excluant tout privilège, toute exception. C'est la mise sur le même pied, du point de vue de la constitution nationale et de la loi, de l'Eglise divine, de la seule vraie religion et de toute autre Eglise, de toute autre religion. Egalité absolue, assimilation civile complète.

Avant d'aborder l'examen doctrinal de la formule et de son contenu, M. Roul en a tracé l'histoire, ce qui revient à dire qu'il a montré l'usage qu'en ont fait les catholiques, en France, et, avec eux, leurs adversaires. Il résulte de cette confrontation que le droit commun pose un problème très intéressant sur la licéité, la légitimité ou le contraire de son emploi.

L'auteur se restreint à la France et nous serions tenté de compléter son exposé en l'étendant à la Belgique. Nous nous bornons cependant dans cet article à la simple analyse de l'histoire française, quitte à reprendre quelque jour la question pour ce qui nous concerne.

* * *

C'est Victor Cousin, qui le premier a lancé ce mot d'ordre : « Royalistes, voulez-vous vous débarrasser de la canaille libérale... faites-vous libéraux ». Adoptant cette tactique, les catholiques, dès 1830, réclamèrent la Charte de 1814 qui promettait à tous liberté de conscience, de la presse, de l'association et de l'enseignement. Les catholiques se firent libéraux. L'homme qui revendiquait la liberté en tout et pour tous avec le plus d'éclat, de passion, de puissance est Lamennais qui, dès 1829, la proclamait dans son opuscule *Des Progrès de la Révolution et de la guerre contre le catholicisme*, qui fonda l'*Avenir*, en octobre 1830, avec le concours de

Montalembert, Lacordaire, de Caux, pour populariser l'idée libérale. Frappé par Rome, Lamennais sombra dans la révolte, mais, séparés du maître, soumis au Pape, ses collaborateurs n'en demeurèrent pas moins fidèles à la pratique du droit commun, au libéralisme envisagé comme méthode distincte du système, à ce qu'on appela plus tard l'hypothèse par opposition à la thèse du droit chrétien.

Le droit commun fut l'arme privilégiée dans la lutte pour la conquête de la liberté d'enseignement, de 1836 à 1850, aux mains de Montalembert, de Mgr Parisi, évêque de Langres, inspiré par Mgr Van Bommel, évêque de Liège; de l'abbé Dupanloup, futur évêque d'Orléans.

Il est intéressant de noter que Mgr Parisi, revisant quelque vingt ans plus tard ses écrits favorables à la tactique libérale, se demandait avec inquiétude s'il n'avait pas vu dans la liberté civile de tous les cultes, au lieu d'une nécessité de circonstance, d'un pis-aller, un régime bon en soi et digne d'être loué comme tel. Il déclarait réprover tout ce qui dans ses écrits ne serait pas en pleine conformité avec la doctrine du Saint-Siège, formulée dans l'encyclique *Quanta cura* et le Syllabus annexé.

Autre fait très curieux. Au sein de la Commission des vingt-quatre, instituée en 1849, sous le ministère Falloux, pour élaborer des projets de loi relatifs à l'enseignement, Dupanloup et Montalembert ne consentirent pas à se rallier à l'opinion de Thiers, président de la Commission, qui voulait à tout prix la suppression des écoles normales et la remise pure et simple de tout l'enseignement primaire aux mains du clergé. Les catholiques libéraux n'entendaient pas abdiquer le principe de la liberté absolue de l'enseignement et le projet de loi, amendé dans ce sens, reconnut les écoles officielles et les écoles chargées de surveiller l'enseignement religieux et la direction morale dans les écoles publiques dont l'entrée leur est toujours ouverte.

Quant au projet d'où sortit la loi de 1850 sur l'enseignement secondaire, Thiers fut volte-face par peur de Jésuites et il fallut batailler contre lui pour en arriver à une loi de transaction qui rognait la liberté de l'Eglise en soumettant les petits séminaires et collèges libres au Conseil supérieur de l'Instruction publique et aux Conseils académiques départementaux où la part laissée au clergé était parcimonieusement mesurée.

En 48 d'ailleurs, où la poussée démocratique fit siéger Lacor-

daire à l'extrême-gauche de l'Assemblée nationale et lui fit publier l'*Ere nouvelle* pour démontrer l'heureux hymen de l'Eglise et de la Démocratie, le droit commun vit de beaux jours. C'est en Belgique, au premier Congrès de Malines que Montalembert, avec une éloquence dont le souvenir ne s'est pas affaibli, fit acclamer la formule du libéralisme catholique : *L'Eglise libre dans l'Etat libre*. Avec quelles paroles de feu, le grand orateur magnifia la liberté fondée sur le droit commun et l'égalité, adjura les catholiques de prendre enfin leur parti de la grande révolution qui a enfanté la société moderne, revendiqua l'indépendance du pouvoir civil, les principes et les libertés proclamées en 89. « L'inquisiteur espagnol disant à l'hérétique : *la vérité ou la mort!* m'est aussi odieux que le terroriste français disant à mon grand-père : la liberté, la fraternité ou la mort! »

Pie IX épargna au grand lutteur le blâme public et se contenta de lui marquer sa douleur par une lettre privée.

Tout à coup, le 8 décembre 1864, après le second Congrès où Mgr Dupanloup avait repris le thème libéral, en l'atténuant, éclata comme un coup de foudre l'encyclique *Quanta Cura*, avec le Syllabus. L'école libérale fut d'abord déconcertée, mais ne tarda pas à se ressaisir, quand Mgr Dupanloup publia une interprétation habile des documents pontificaux dans la brochure : *La Convention du 15 septembre et l'Encyclique du 8 décembre*, où il prenait l'offensive contre la *Convention* attentatoire aux droits du Saint-Siège et gardait la défense sur l'Encyclique et le Syllabus, applaudissant à la thèse pour mieux la lâcher devant l'hypothèse. Et le tour fut si bien joué que Rome même y alla d'un bref laudatif, non exclusif cependant de toute réserve.

Poursuivant son relevé historique, l'auteur étudie l'attitude des catholiques français à l'Assemblée nationale de 1871 où la France, assagée par les cruelles épreuves de la guerre, les avait envoyés en grande majorité pour lui rendre son Roi et son Dieu. Ils furent inférieurs à leur mission et il semble bien qu'ils étaient trop empêtrés dans le catholicisme libéral pour s'élever jusque là. Mgr Dupanloup y joua un rôle prépondérant. Sans marchander la reconnaissance à d'éclatants services, l'auteur ne peut refuser son adhésion à ce jugement sévère de l'historien de Dom Guéranger. « Il est aujourd'hui démontré qu'après avoir vu échouer au Concile du Vatican les théories libérales auxquelles il semblait avoir voué sa vie, l'évêque d'Orléans ne consentit pas encore à en désespérer... Il ne voulut pas que le droit chrétien reparût dans son pays, et, à défaut des libertés gallicanes, maintenir en France les libertés et principes de 89 lui parut une compensation. »

Les intentions des conservateurs de l'Assemblée ont pu être excellentes, mais ils ont bien fait le mal et mal fait le bien, selon le mot de Veuillot.

Les avatars du droit commun sous la III^e République forment une page lamentable de l'histoire du catholicisme en France. La persécution n'a pas désarmé un jour, les lois liberticides de laïcisation, la lutte contre les congrégations religieuses, pas une mesure législative contraire aux droits de l'Eglise n'a pu être repoussée au nom du droit commun. La politique du ralliement n'a pu conjurer la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Cependant une résistance s'est organisée. La Déclaration des cardinaux et archevêques lui apporta, en 1925, un programme qui n'est pas de droit commun, mais le mot décevant est revenu et l'idée n'a pas perdu son charme.

Observation curieuse : droit commun, il n'est pas un terme unilatéral, aussi bien à l'usage des persécuteurs que des persécutés. Cette arme-là aussi est brandie — l'auteur le prouve par citations topiques — par les instituteurs publics syndiqués, par des hommes politiques, tels que Jules Ferry, Brisson, Alfred Naquet, même Gambetta qui prétendait, en lançant son fameux cri de guerre : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi! », ne vouloir autre chose que faire rentrer l'Eglise dans le droit commun. Waldeck-Rousseau, dans sa législation sur les congrégations religieuses, demande simplement le retour au droit commun. Caillaux, à propos de la loi de Séparation, « imposera à l'Eglise catholique, si besoin est, l'obligation de vivre dans le droit commun ». M. François-Albert n'aura pas de repos avant que les Jésuites ne soient rentrés dans le droit commun. MM. Herriot et Doumergue orientent de ce mot leurs plus belles harangues, ils l'ont toujours à la bouche quand il s'agit de dissimuler une entrave à la liberté de l'Eglise. Les francs-maçons l'ont inscrit dans leur vocabulaire. Le *Convent du Grand-*

Orient en mai 1918 : « La meilleure arme à employer contre la religion catholique, c'est de laisser l'Eglise qui la professe, libre dans toute la mesure du droit commun, de ne pas succomber aux excitations qu'elle prodigue afin de se faire persécuter, ce qui est sa dernière ressource ».

Or, M. Piou, longtemps chef, en France, de l'Action catholique, a proféré cet oracle : « Le droit commun, la liberté sous toutes ses formes dans le domaine politique comme dans le domaine de la conscience, voilà ce qui peut nous guérir ».

Voilà catholiques et francs-maçons d'accord! Mais le plus piquant de l'aventure c'est que les uns et les autres réclament le droit commun comme arme du combat des uns contre les autres. Avec le droit commun, M. Piou et ses amis veulent tuer l'anticléricalisme. Avec ce même droit commun, les francs-maçons veulent tuer l'Eglise.

Est-ce qu'il n'y a pas équivoque? Pas le moins du monde. Le mot ne change pas de sens en passant d'un camp à l'autre. « Liberté pour tous, disait M. Piou, égalité devant la loi, droit commun, telle est la devise que la majorité socialiste et franc-maçonne a fournie, imposée même à ses adversaires. L'action libérale, populaire, n'a fait que la recevoir de ses mains. »

Ni privilèges ni exceptions! C'est le même cri de part et d'autre. On pourra diverger sur les détails d'application; sur le sens général de la formule, parfaite entente.

Deux adversaires acharnés mettent leur confiance dans la même formule, la même arme! Comment expliquer ce paradoxe? Evidemment, quelqu'un fait erreur, car, ennemis jurés, ce qui sert l'un doit nuire à l'autre et réciproquement. Est-ce que, par hasard, tous deux se tromperaient? Inadmissible, le droit commun n'est pas chose inopérante, indifférente. Il est agissant selon sa nature, en un sens déterminé. Lequel? Le sens de l'Eglise? Le sens de la franc-maçonnerie? C'est l'un des deux. Donc, du catholique et du franc-maçon, se réclamant l'un et l'autre du même droit commun, l'un a raison, l'autre a tort. C'est lumineux.

La réponse : l'auteur estime que celui qui se blouse et fait fausse route n'est pas le franc-maçon. Mais l'auteur a la loyauté de ne pas s'en remettre à son sentiment personnel. Dans l'examen doctrinal auquel il va se livrer il entend recueillir scrupuleusement la pensée de l'Eglise telle que l'énoncent ou permettent de l'inférer les documents authentiques du Saint-Siège.

* * *

Toutefois avant d'entrer dans l'étude doctrinale, il est une distinction essentielle qui s'impose en toute rigueur et oblige l'auteur à faire la ligne de démarcation des deux aspects du problème.

Il y a le droit commun érigé en système, en thèse, en principe, reconnu comme régime normal, dressé même comme idéal des sociétés.

Il y a le droit commun admis à titre d'hypothèse, de tactique, de méthode. On saisit tout de suite l'énorme marge qui sépare le droit du fait, le définitif du provisoire. Cette distinction dessine le plan de l'ouvrage et nous l'avons constamment en vue dans les articles suivants.

J. SCHYRGENS.

FRANCE

Une révolution manquée : La Fronde

De la deuxième conférence de M. Louis Madelin, de l'Académie française : L'indulgence Régence, nous détachons ces extraits (Revue hebdomadaire) :

Anne d'Autriche ne s'abusait pas en pensant que cette réaction qui, en principe, ne visait que Richelieu et sa politique, allait de beaucoup déborder son objet : en attendant que cette réaction prit la forme d'une opposition révolutionnaire et d'une révolte formelle contre l'autorité royale, elle allait, dès les premiers mois, entraîner quantité de gens à une sorte de crise qui irait jusqu'à jeter les esprits et les âmes dans une anarchie singulière et une sorte de dissolution.

Sans doute le prétexte était-il que le cardinal avait tout comprimé et qu'il en fallait finir, dans tous les domaines, avec le régime

de la sévérité. Oui, il était bien vrai que c'était bien dans tous les domaines qu'il avait fait triompher la discipline. Car, tandis qu'il écrasait les factions et, au profit de la politique française au dehors, rétablissait l'ordre politique et social, il avait encouragé, par tous les moyens, la grande œuvre de christianisation dont les Bérulle, les P. Joseph, les Vincent de Paul, les Eudes et cent autres apôtres — ses protégés — se faisaient les artisans et pourchassé le libérinage auquel ce prélat très catholique eût encore préféré les doctrines de la Réforme. Il était bien vrai aussi que, cherchant ainsi à refaire à la France une âme fortifiée par les grandes disciplines religieuses, il avait entrepris aussi de régner sur les esprits en s'assujettissant les lettres et les arts, qu'en fondant l'Académie française, en la faisant, sous son actif protectorat, non seulement la gardienne, mais la législatrice de la langue et de la littérature, il avait tenté de fortifier encore, par l'établissement d'une nouvelle discipline, le mouvement intellectuel qui, faute de cette discipline, pouvait s'affaïsser en se morcelant; et il était vrai aussi que, sévère aux mœurs, il avait tâché de porter remède à l'immoralité qui, depuis trop d'années, tendait à faire de la cour le scandale de la nation. Mais il était fatal, dès lors, que sur le terrain des mœurs, de la religion, de l'intelligence comme de la politique, une sorte de Fronde s'instituât dès l'abord, tendant à briser partout des disciplines. Car la Fronde n'a pas été qu'un mouvement politique.

Le plus pressé paraissait de ruiner l'œuvre politique du cardinal et, pour ce, de vover son œuvre et sa mémoire à l'exécution.

Au lendemain de sa mort, il y avait eu, dans tous les milieux, un sentiment de soulagement haineux. Le médecin Guy Patin, dont la si précieuse correspondance nous livre l'âme d'une partie de la bourgeoisie parisienne, avait exprimé, en termes violents, la joie cruelle de ses congénères. « *Il est passé, a-t-il écrit avec une furieuse ironie, il est en plomb, l'éminent personnage.* » Contre « l'éminent personnage » disparu, c'était une coalition de haines, un concert de cris féroces. Au Palais de Justice, où les magistrats qu'il avait exilés rentraient en triomphe et où ceux qu'il avait courbés se redressaient, à la Cour où rentraient, ivres de rancunes, une duchesse de Chevreuse — après dix ans d'exil — et vingt autres grands, avides de revanches, parmi les princes du sang dont il avait écarté les prétentions, comme parmi les plus petits seigneurs dont il avait fait démolir les châteaux, jusque dans le haut elergé auquel ce cardinal avait interdit tout rôle politique, on se sentait soulagé. Napoléon dira : « Si on apprenait ma mort, tout le monde dirait : Ouf ! » Après la disparition de Richelieu, on avait dit : « Ouf ! » Et déjà la réaction se dessinait : on rendait à leurs sièges les prélats qui, pour avoir refusé de voter le don gratuit, en avaient été écartés, et à son banc du Parlement le vieux conseiller Barillon, modèle du frondeur avant la lettre; on ouvrait les portes de la Bastille au maréchal de Bassompierre, soldat indiscipliné, comme à l'abbé de Saint-Cyran suspect d'hérésie. On balayait les commissions extraordinaires, instituées au préjudice des justices ordinaires; on préparait la suppression des intendants « *gangrène* véritable qui, va déclarer la Cour des comptes, *consumera* en peu de temps ce pauvre royaume ».

Les édits rendus sous le cardinal, faute de ne pouvoir être tout de suite rapportés, étaient, avec délices, enfreints et violés; vous savez que l'un des plus célèbres interdisait le duel et c'était, chose curieuse, un des plus insupportables à la noblesse; avec une sorte de délire, les duellistes remirent flamberge au vent; pendant les six premières années de la régence, *neuf cent soixante gentilshommes* y perdront la vie, et sans doute avec allégresse puisqu'ils mouraient en désobéissant.

La mémoire du cardinal était maintenant vouée à l'exécution; on eût voulu qu'elle fût « publiquement condamnée par le Parlement ». On lançait des libelles qui mettaient en pièces le personnage, et Patin étendait sa haine à « la troupe cardinalesque » qui, prétendait-il, avait « pillé et volé sous la tyrannie de ce bourreau ». Autour même d'Anne d'Autriche, les rancunes se donnaient carrière : les nobles chargés de l'éducation du petit roi l'entretenaient de la tyrannie que le cardinal avait fait peser sur son père même et qui avait été un constant attentat à la majesté royale; et il restera toujours à Louis XIV une sorte de rancune contre l'homme qui a humilié le sang royal et usurpé sur le trône; un jour, l'enfant-roi pénétrant avec Mme de Sénecey dans une pièce du Palais cardinal devenu Palais royal et résidence de la régente, la gouvernante aperçoit un portrait de Richelieu. « Le voilà, ce chien ! » s'exclama-t-elle, et le petit Louis XIV de crier : « Donnez-moi une arbalète pour lui tirer dessus ». L'équipe des remplaçants

eût bien voulu que l'on se débarrassât de ministres que « M. le cardinal avait, écrivait-on, nourris dans les maximes de la tyrannie ». Car il va sans dire que la France devait maintenant connaître la liberté.

Mais une telle fureur devait entraîner loin. Le Parlement ne se contentait pas longtemps qu'on le tirât de ce que l'avocat général avait appelé « son anéantissement ». Le même Talon, proclamait que les Cours de justice constituaient dans l'Etat, en face de l'autorité royale, une « *puissance seconde* » et le conseiller Broussat méditait la belle formule qu'il va sous peu sortir : « Il est des occasions où le meilleur moyen de servir les princes est de leur désobéir ». Ah ! Richelieu, pour le coup — si la formule prévalait — était bien mort !

« Reste du cardinal de Richelieu », avait-on dit de Jules Mazarin. Il n'y paraissait guère à cette heure et, après avoir écumé de colère quand la reine l'avait maintenu au pouvoir, on était, quelques mois après, tenté de lui passer, ce « faquin d'Italien », tant il semblait d'abord — ainsi que l'avait dit Mme de Motteville — « par le caractère, tout à l'opposé du cardinal de Richelieu ».

Il était, en effet, « tout à l'opposé » et cela venait du passé de l'homme autant que de son caractère. A ce magnifique Français de race qu'était Armand du Plessis de Richelieu, issu de seigneurs poitevins et de bourgeois du Marais, et né sur la paroisse Saint-Eustache, succédait un aventurier étranger sans une seule attache dans notre pays, d'une origine vile et trouble. Il était, ce Giulio Mazarini, le fils du Sicilien Pietro, domestique des Colonna de Rome, et il avait été successivement étudiant en Espagne, capitaine en Italie, chanoine à Rome sans avoir jamais reçu les ordres, homme à tout faire de la politique pontificale, bon à tout d'ailleurs par une adresse naturelle et une certaine puissance de séduction qui, lui valant la faveur du pape Urbain VIII, l'avaient mené à la légation d'Avignon, puis à la nonciature de France, et qui, dans ce dernier poste, lui avaient attiré la précieuse faveur de Richelieu. De son œil d'aigle, le cardinal avait pénétré en un instant tout ce qu'il y avait de ressources dans cet esprit délié. « Le plus habile homme d'Etat que j'aie vu », avait-il dit dès après la première entrevue. Et il avait voulu se l'attacher, lui avait donné ses lettres de grande naturalisation, l'avait détaché aux Affaires étrangères et désigné à Louis XIII pour lui succéder. Pour le mieux accréditer, il avait obtenu pour lui — l'homme n'étant toujours pas et ne devant jamais devenir prêtre — le chapeau de cardinal.

Richelieu avait dit : « Habile ». C'est le mot qui vient sous toutes les plumes et, encore que, en achevant l'œuvre de Richelieu, Mazarin ait mérité mieux, nous ne sommes jamais tentés de le qualifier *grand*. « Industrie et finesse merveilleuses pour conduire les hommes et les amuser par mille douteuses et trompeuses espérances », dira de lui un contemporain. Si on lit ses *Carnets* intimes griffonnés en trois langues par lui, mais avec une parfaite sincérité, on voit bien en effet qu'il n'y est question que de « gagner » les gens, de les « flatter », de les « cajoler », de les « acheter ». Ce n'est pas le style de Richelieu. « Son fort, écrivait Retz, était proprement de ravauder, de donner à entendre, de faire espérer, de jeter des lueurs, de les relever, de donner des vues, de les brouiller. » Brouiller les affaires pour se les assujettir, voilà bien le trait ! Dans son pays, on dit d'un terme qui ne peut pas se traduire en français, un « *imbroglione* ». Mazarin n'apparaît d'abord qu'un *imbroglione*. Il avait des défauts pénibles : menteur, fourbe, avare, avide, et, prétend Retz, tricheur. Mais à côté de cela, ces grandes qualités d'homme d'Etat auxquelles Richelieu ne s'était pas trompé : fin psychologue, capable d'envisager dans toutes ses conséquences une situation même obscure et, à défaut de la forte volonté du cardinal son maître, une extrême opiniâtreté dans les desseins sous les apparences d'une extrême versatilité dans les attitudes.

Avant de travailler avec Richelieu, ce n'était qu'un mince diplomate, mais le grand homme l'avait initié aux grands problèmes comme à ses vues générales et il avait compris très bien tout le dessein du grand cardinal, et la fin, et les moyens. Mais, s'il a poursuivi et atteint, — pour la fortune de la France — la fin cherchée par Richelieu et qui était d'assurer à la France le premier rang en Europe, il ne pouvait user des mêmes moyens. Peu porté aux cruelles mesures par un naturel assez bénin, d'un caractère un peu craintif (et ses ennemis disaient : poltron), il préférait les arrangements aux exécutions. Il disait : « Le temps et moi », et eût comme un autre Italien, proclamé : « *Il tempo e galantuomo* ».

Souriant à l'injure même, il la pardonnait très réellement, beaucoup moins par magnanimité que par un scepticisme où il entraînait un peu de vilénie; déchiré dans les pamphlets, malmené par les chansonniers, caricaturé, outragé, il ne cessera de sourire. Qu'ils chantent, s'ils paient », disait-il. Cependant, désolé et toujours stupéfait d'être haï alors qu'il ne haïssait personne, il était toujours désireux de reconquérir les bonnes grâces en se faisant parfois plat et complaisant. Il cédera, reculera, s'éclipsera, puis reviendra toujours.

Il n'avait pas l'agrément du discours, dit M^{me} de Motteville, n'ayant jamais pu parler bien notre langue, mêlant l'italien et l'espagnol au français qu'il prononçait avec un accent grotesque, et ce parler ridicule faisait rire et contribuait, ainsi que ses sourires et ses grimaces, à lui donner un air de la comédie italienne, à le faire traiter d'Arlequin, de Polichinelle, de Pantalon. Il était beau cependant, le teint pâle, un peu ambré, éclairé par le regard de magnifiques yeux noirs qui, près d'Anne, feront autant que sa capacité pour sa fortune. Mais ce regard se voilait facilement ou se dérobait.

Peu porté à l'arrogance, il vivait en outre dans les trances; car, s'il était le successeur de Richelieu, il n'avait pas comme lui la force d'être Français; il était du même sang que ce Concini de Florence, qui, favori de Marie de Médicis, fait premier ministre et maréchal d'Ancre, avait été, vingt-cinq ans avant, abattu comme un chien et dépecé par la populace parisienne. Il était fort sceptique et n'avait aucune foi dans la vertu, « ne croyant jamais qu'on lui parlât avec bonne intention », mais il n'était nullement « le montre » que flétrissent mille pamphlets « dont la fortune accoucha pendant son divorce avec la vertu », écrit un des libellistes. C'était un politicien, mais un politicien dont les lumières acquises près d'un maître génial faisaient tout de même un homme d'Etat. Et s'il ne pouvait avoir pour la France les sentiments de puissant amour qui soutenaient Richelieu, il devait, peu à peu, se faire meilleur Français que la plupart des Français qui, pour le combattre, n'hésiterent pas à bouleverser le pays et à y appeler l'étranger. A tout prendre, il était bien le seul qui pût, je ne dirai pas égalier Richelieu, mais le continuer, grâce, écrit une contemporaine, à « une fidèle application au service du roi et au bien de l'Etat propre à faire excuser ses défauts en faveur de ses intentions ». En dernière analyse, il reste une preuve vivante que notre pays a généralement de la chance; car cet Italien, grâce aux leçons d'un grand Français, pourra, après avoir, à son tour, formé Louis XIV, lui léguer une France pacifiée à l'intérieur et dominant l'Europe. C'est pourquoi nous lui devons quelque gratitude et sommes portés à excuser des défauts qui, lui ayant permis de se maintenir, nous auront eux-mêmes servis.

Cependant, [...] une cabale de courtisans essayait de faire sauter les « restes du cardinal ». Quelques grands seigneurs dirigeaient cette cabale : Beaufort, petit-fils par la main gauche du bon roi Henri, en semblait le grand fauteur : je vous dirai ce qu'était le personnage, ce grand seigneur aimé de la canaille, le futur roi des Halles, quand s'affirmera, avec sa popularité singulière, son rôle de meneur; pour l'heure, il pensait moins à plaire au peuple qu'à la dangereuse duchesse de Chevreuse, revenue de l'exil auquel l'avait contrainte Richelieu et qui essayait, dès les premiers mois, de prendre sa revanche. Elle aussi, je vous le peindrai en pied à

l'heure où elle se jettera dans la grande intrigue de la Fronde, la plus en vue, avec M^{me} de Longueville, de ces amazones de la Révolution et l'une des plus singulières. Elle était rentrée d'exil en déclarant qu'il fallait « rétablir l'ancienne forme de gouvernement que le cardinal de Richelieu avait commencé à détruire ». Pour ce, elle entendait imposer à la régente des hommes de paille derrière lesquels on gouvernerait ou plutôt on profiterait. Car il s'agissait moins de restaurer l'Etat que d'achever, en le pillant au profit des grands seigneurs, de le ruiner après s'en être emparé.

Mais ces gens, dont on eût pu dire qu'ils étaient aussi suffisants qu'insuffisants, n'avaient personne à opposer à Mazarin. L'homme de paille poussé en avant était vraiment un trop pauvre homme. Pottier, évêque de Beauvais, « une bête mitrée, le plus idiot des idiots », écrira le terrible cardinal de Retz. Il faut, même quand il s'agit d'un homme de paille, que la paille ait quelque apparence. Quant à Beaufort, on ne le pouvait prendre au sérieux; on plaisantait ce bâtard du sang de France qui s'en allait déjà courtiser les débardeurs et les bateliers du Port aux Foins en affectant de parler leur grossier argot. Cet « amiral de France » de trente ans passait pour un poltron et l'on pensait qu'il n'irait pas loin; un homme d'esprit ajoutait que ce prince avait d'ailleurs raison de ne se point exposer aux coups, « parce que, étant le père du peuple, il laisserait, s'il venait à être tué, trop d'orphelins ».

Beaufort et M^{me} de Chevreuse, cependant, criaient très haut qu'eux seuls, avec Pottier, tireraient l'Etat de l'anarchie. On les appela les *Importants* et on les ridiculisa. Anne d'Autriche, qui avait chéri jusqu'à l'excès M^{me} de Chevreuse, ne la considérait plus que comme la plus fâcheuse des intrigantes; elle l'avait reçue très froidement et la prenait tous les jours davantage en grippe. D'ailleurs la régente, qui n'avait d'abord gardé Mazarin que pour s'appuyer sur un des hommes formés par Richelieu et par là propre à étayer de conseils éclairés son hésitante politique, se prenait maintenant à aimer ce bel homme qui l'enveloppait de cajoleries et, déjà, la reine espagnole ne voyait plus que par les yeux du ministre italien. Tous deux, au surplus, apercevaient plus clairement l'intérêt de la France que ce Beaufort, si petit-fils qu'il fût d'Henri IV, qui allait promettre aux gens du Port aux Foins une prompte et bonne paix avec l'Espagne qui eût consenti à tout lui céder.

Ce qu'Anne avait attendu de Mazarin, elle le trouvait : il ne cassait rien, essayait d'user ses adversaires, espérait les ruiner en les ridiculisant et pouvait ainsi les démolir sans éclat; mais capable de résolution, il y était aculé par la folie des *Importants* et il entraîna Anne à un geste énergique. Voyant la régente envoûtée par ce faquin d'Italien, la duchesse de Chevreuse, qui déjà jadis avait voulu faire assassiner Richelieu, n'était pas femme à avoir plus d'égards pour Mazarin. Beaufort, excité par elle, prépara tout simplement un attentat contre ce « gredin de Sicile » à qui on ferait connaître le sort de Concini. Mais il criait très fort ses intentions — peut-être pour se donner le courage de les réaliser — et Mazarin en fut vite instruit.

Il était complaisant, dédaignait les injures, mais pas au point de se laisser bénévolement assassiner. Il fit décider par la régente l'arrestation de Beaufort qui fut conduit à Vincennes; et « ce coup de rigueur, écrira Retz, fait en un temps où l'autorité royale était si douce qu'elle était comme imperceptible, fit grand effet ». La duchesse de Chevreuse fut priée d'aller se recueillir en son château de Dampierre — à six lieues de Paris — ce qui n'était pas un exil lointain. Elle protesta violemment, mais dut se soumettre.

Entreprises Générales de Travaux Publiques et Privés

Maçonnerie - Béton armé - Plafonnage
Constructions Industrielles et Particulières
--- Transformations d'Immeubles ---

F. Chrétien Fils

144-148, Rue Franz-Marjaq, 144-148

Tél. 696.23

Ixelles-Bruxelles

Tél. 696.23

Entreprises de travaux dans toute la Belgique

580



Tailleur - 1^{er} Ordre

CHEMISES

CRAVATES

COLS

DUPAIX

CHAPRAUX

CANNES

PARAPLUIES

TÉLÉPHONE 80416

27, Rue du Fossé-aux-Loups, Bruxelles